

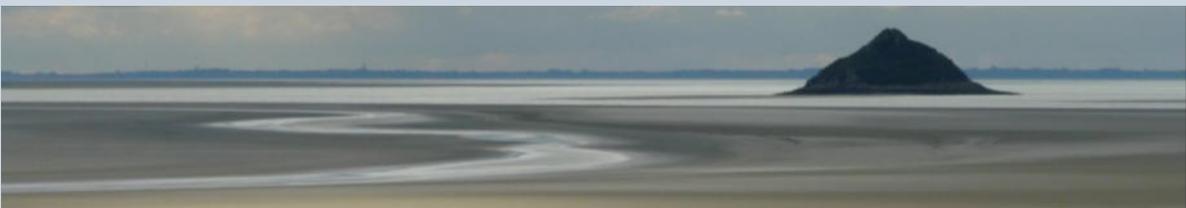
Evaluation de la mise en
œuvre du document d'objectifs

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel



Conservatoire
du littoral



Zone Spéciale de Conservation - FR 2500077

Zone de Protection Spéciale - FR 2510048

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel



Evaluation de la mise en œuvre du Document d'objectifs

Maîtres d'ouvrages : Préfet de la Manche,
Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,
En tant que préfets coordonnateurs des sites Natura
2000 de la baie du Mont Saint-Michel

Opérateur local : Syndicat Mixte Littoral Normand (SMLN)

Animation du DocOb : Mickaël MARY, chargé de mission Natura 2000 de la
Baie du Mont Saint-Michel au SMLN.

Rédaction de l'évaluation du DocOb : Laure SEGRETAIN, apprentie-ingénieur
au Cdl, & Mickaël MARY, chargé de mission Natura 2000 au Cdl.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 **CONTEXTE DE L'ÉVALUATION**

2 **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

3 **ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS**

- **BILAN GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE**
- **BILAN DÉTAILLÉ PAR OPÉRATION**

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel

Introduction



Reconnue au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Baie du Mont-Saint-Michel est un lieu remarquable pour ses richesses naturelles et culturelles. La baie concentre une grande biodiversité et de nombreuses activités socio-économiques et fait partie à ce titre du réseau Natura 2000 afin de préserver sa richesse naturelle. C'est donc un site d'intérêt européen, tant au titre de la directive Habitats (depuis 2004) qu'au titre de la directive Oiseaux (depuis 2006). Ainsi, on compte 26 habitats et 91 espèces animales et végétales (dont 68 espèces d'oiseaux) qui sont d'importance communautaire.

Suite à cette reconnaissance, le Syndicat Mixte Littoral Normand (SMLN) a été désigné comme opérateur du site Natura 2000, c'est-à-dire comme structure animatrice chargée de la rédaction du document d'objectifs puis de sa mise en œuvre. Un long travail de concertation a donc été engagé avec les acteurs locaux, notamment avec la mise en place de groupes de travail, afin de définir les enjeux écologiques de la baie, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser. Ce travail a débouché sur la rédaction d'un Document d'Objectifs, document de référence du site Natura 2000 qui comprend un état des lieux de la baie, les enjeux du site, les orientations et le plan d'actions. Ce document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage en 2009 puis approuvé par l'autorité administrative en 2011.

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel



1. Contexte de l'évaluation

Depuis sa validation en 2009, le SMLN met en œuvre les actions du document d'objectifs. Un bilan annuel est transmis à la DREAL afin de rendre compte des actions réalisées. De plus, un bilan de la réalisation des actions a été fait en 2015 reprenant les 125 actions du document d'objectifs et indiquant si elles étaient réalisées, partiellement réalisées ou non réalisées. Ce bilan indique que 40% des opérations prévues avaient été réalisées en 2015 et 40% partiellement réalisées.

Cependant, afin de mieux apprécier la réalisation des actions, l'objectif du présent document est de compléter ce bilan de réalisation des actions en précisant les opérations réalisées à l'aide d'indicateurs quantitatifs. Ce bilan de la mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 de la baie du Mont-Saint-Michel va permettre d'évaluer les actions réalisées et d'envisager une adaptation du plan d'actions.

Cette évaluation est divisée en plusieurs parties :

- Une **méthodologie** qui explique comment l'évaluation a été réalisée et comment lire le bilan détaillé par opération ;
- Une **évaluation générale** de la mise en œuvre des opérations qui reprend les taux de réalisation par orientations et par priorité ;
- Une **évaluation détaillée** qui reprend les 125 opérations du DocOb avec les actions réalisées (s'il y en a).

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel 2. Méthode d'évaluation



Cette évaluation étant réalisée dans un temps assez court, la méthodologie reste simple. En effet, ce bilan s'attache seulement à faire la synthèse des réalisations effectuées depuis 2009.

Ainsi, l'évaluation s'appuie sur le bilan sommaire réalisé en 2015 et modifié en novembre 2016 qui reprend les 125 opérations et indique si elles sont réalisées, partiellement réalisées ou non réalisées à l'aide d'un smiley et d'un code couleur.

A partir de ce document, les opérations ont été passées en revue une par une pour décrire les réalisations (ce qui a été fait et par qui) si l'opération est réalisée ou partiellement réalisée. Une fiche d'une ½ page par opération a été rédigée reprenant ces éléments et prenant la forme ci-dessous :

2 Orientation n°... :

Action n° :

Habitats et espèces concernés :
Secteurs concernés :

▪ **Opération ...1 :**

Description :

Type d'intervention : Etude 📄 / Travaux 🛠️ / Veille et suivi 🔍 /
Instruction 🗣️ / Cohérence réglementaire 📜 / Communication 📢

Priorité : ★/★★/★★★

Maîtres d'ouvrages et partenaires : effectifs, prévisionnels.

Description des réalisations :
-
-

Niveau de réalisation : Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Carte/photo/document

Des nombres ont également été affectés aux niveaux de réalisation : **1** pour une opération réalisée, **0.5** pour une opération partiellement réalisée et **0** en cas de non réalisation. Ces nombres ont permis de dégager un taux de réalisation général en faisant la somme de ces nombres divisée par le nombre total d'opérations (125). De plus, ces nombres ont permis d'obtenir un taux de réalisation par orientations et ainsi par grands types de milieux. Enfin, les niveaux de réalisation ont pu être associés aux priorités (★/★★/★★★) pour réaliser des diagrammes.

Sur la base de ce bilan, une proposition d'adaptation du plan opérationnel pourra être réalisée en 2018 dans le cadre de la réunion des groupes de travail associant les acteurs locaux.

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel

3. Evaluation de la mise en œuvre du DocOb

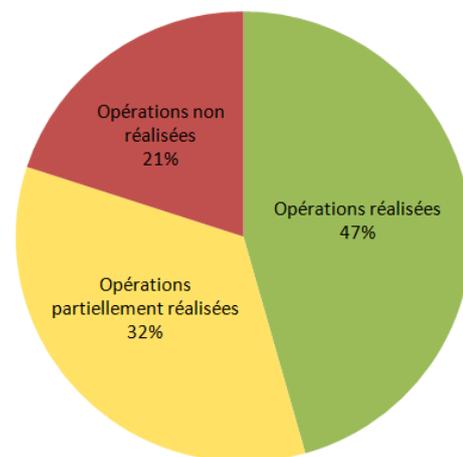


A. Bilan général

La définition des niveaux de réalisation pour chaque opération a permis de donner le niveau de mise en œuvre général du Document d'Objectifs.

On a ainsi le tableau et le diagramme suivants :

Niveau de réalisation	Nombre d'opérations
Réalisée (1)	57
Partiellement réalisée (0,5)	44
Non réalisée (0)	25



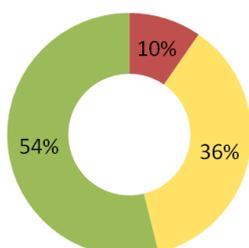
Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation

On peut donc observer que plus de la moitié des opérations ont été réalisées et $\frac{3}{4}$ sont réalisées ou partiellement réalisées, ce qui équivaut à un taux de réalisation de **63%** (somme des niveaux de réalisations (1 ou 0.5 ou 0)/nombre total d'opérations).

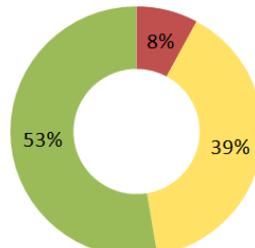
Ce bilan est assez positif, surtout dans le contexte de la dissolution de l'Association Interdépartementale Manche-Ile-et-Vilaine (AIMIV). En effet, le DocOb comporte environ 20 opérations (15%) qui devaient être engagées par l'AIMIV en tant que maître d'ouvrage. Cependant l'association a été dissoute et la plupart de ces opérations n'ont pu être réalisées. Ces opérations sont identifiées dans le bilan détaillé.

Les données ont également permis d'extraire les niveaux de réalisation selon les priorités. En effet, dans le Document d'objectifs, les opérations sont classées selon un niveau de priorité allant de 3 à 1 étoiles (★★★/★★/★). Les diagrammes sont les suivants :

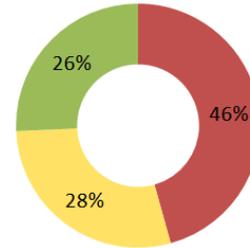
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



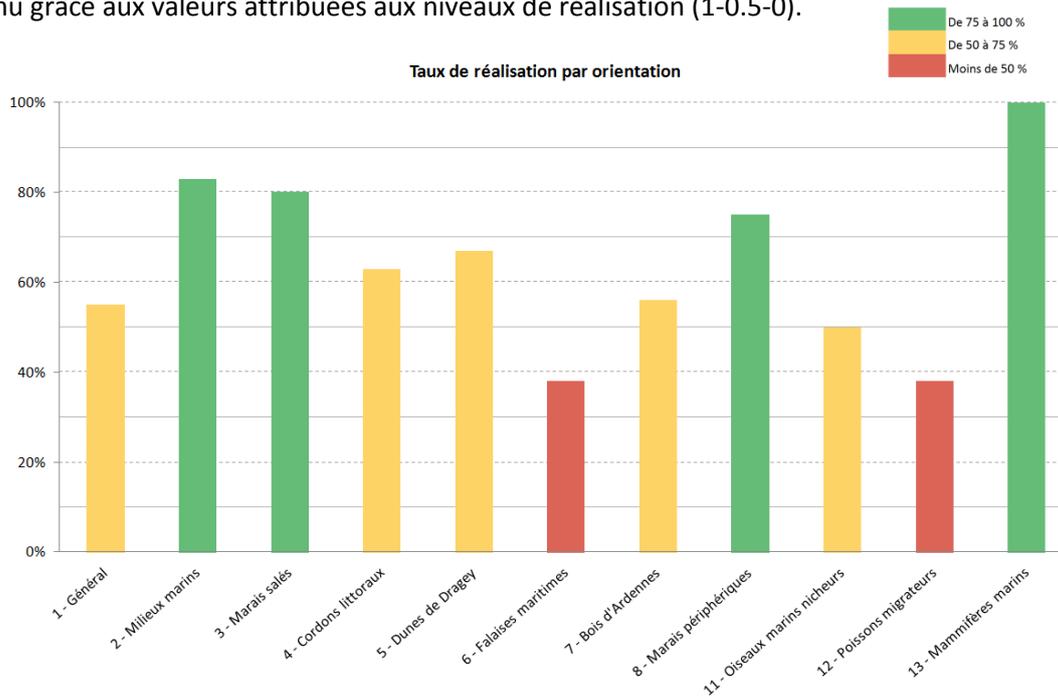
Opérations de priorité ★



■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Ces diagrammes montrent clairement que le niveau de priorité influe sur la mise en œuvre des opérations : plus la priorité est élevée, plus les opérations ont été réalisées. En effet, plus de 50% des opérations de priorité ★★★ et ★★ sont totalement réalisées contre seulement 26% pour les opérations non prioritaires.

Enfin, ce travail de bilan permet aussi d'évaluer le taux de réalisation de chaque orientation et donc le taux de réalisation des opérations selon les habitats et/ou espèces qu'elles concernent, ce taux est obtenu grâce aux valeurs attribuées aux niveaux de réalisation (1-0.5-0).



Ce diagramme est à considérer avec précaution en raison des disparités existantes au niveau du nombre d'opérations par orientation. En effet, l'orientation 1 concerne l'intégrité générale de la Baie du Mont-Saint-Michel et contient 55 opérations, soit près de la moitié des opérations, son niveau de réalisation est donc relativement proche du niveau de réalisation général. *A contrario*, l'orientation 13 concernant les mammifères marins est réalisée à 100% mais ne contient que 3 opérations.

Ce graphique nous permet d'observer que certaines orientations concernant certains habitats et espèces ont moins été réalisées que d'autres. Par exemple, les opérations concernant les falaises maritimes n'ont été réalisées qu'à 38%, ce qui peut s'expliquer par des changements de choix de gestion (cf fiches correspondantes).

B. Bilan détaillé

Orientation n°1 : Garantir l'intégrité globale de la baie du Mont-Saint-Michel et de ses espaces périphériques	8
Orientation n°2 : Préserver les milieux marins et plus particulièrement les récifs d'Hermelles	33
Orientation n°3 : Maintenir la multifonctionnalité des marais salés	39
Orientation n°4 : Conserver la multifonctionnalité des cordons littoraux bretons	47
Orientation n°5 : Optimiser la gestion écologique du massif dunaire de Dragey et de son marais arrière littoral « la Claire Douve »	50
Orientation n°6 : Optimiser la gestion écologique des falaises maritimes de Carolles - Champeaux	54
Orientation n°7 : Optimiser la gestion écologique du bois d'Ardennes	57
Orientation n°8 : Encourager la protection et la restauration des zones humides périphérique de la baie	62
Orientation n°11 : Concourir à la conservation des colonies d'oiseaux marins nicheurs des îlots marins	68
Orientation n°12 : Concourir à la conservation des populations de poissons migrants	71
Orientation n°13 : Concourir à la conservation des populations de mammifères marins	74

Orientation n°1

Garantir l'intégrité globale de la baie du
Mont-Saint-Michel et de ses espaces
périphériques

Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats et espèces d'Intérêt Communautaire, toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

Secteurs concernés : Tous les espaces de la baie du Mont Saint Michel intégrés au site Natura 2000

Opération 11.1 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale

Description : Mettre en place une concertation avec la structure porteuse de la GIZC pour définir des actions communes et engager un partenariat sur le long terme pour mener des démarches complémentaires et assurer une meilleure visibilité des actions.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★★★

Maîtres d'ouvrages et partenaires : AIMIV, Pays de Saint-Malo, Pays de la Baie, Conservatoire du littoral, etc.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Éléments de contexte :

La structure porteuse de la Gestion Intégrée de la Zone Côtière, l'Association Interdépartementale Manche-Ille-et-Vilaine a été dissoute.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 11.2 : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides

Description : Veiller à la cohérence et à la prise en compte des enjeux communs entre les SAGE et le DocOb et mettre en place des actions conjointes et des groupes de travail sur des thématiques communes. Maintenir une participation réciproque des porteurs de projets aux réunions les concernant.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

Maîtres d'ouvrages et partenaires : Conservatoire du littoral, SAGES (Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne, Couesnon, Sélune, Côtiers Granvillais), association InterSAGE.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'émergence de l'Association InterSAGE, qui s'est substituée à la Commission interbassin, a été renforcée par l'harmonisation avec les enjeux « eau » du docob.

Le portage par les SAGE d'opérations identifiées dans le DocOb et concourant à la bonne qualité des eaux a été mené :

- Préparation et élaboration des Mesures Agro-environnementales sur les marais du Couesnon (SAGE Couesnon)
- Préparation des MAE Marais salés (Association InterSAGE et CdL) et portage par le CdL
- Programme de restauration du marais de la Claire-Douve mené conjointement par le SMBCG et le CdL

Opération 11.3 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la stratégie d'aires marines protégées

Description : Dans le cadre de l'étude pour la création d'un parc naturel marin dans le golfe normand-breton, des actions pourront être menées conjointement avec la mise en œuvre du DocOb. Si le parc naturel marin est créé, une gouvernance unique sera mise en place sur la partie marine du site Natura 2000.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

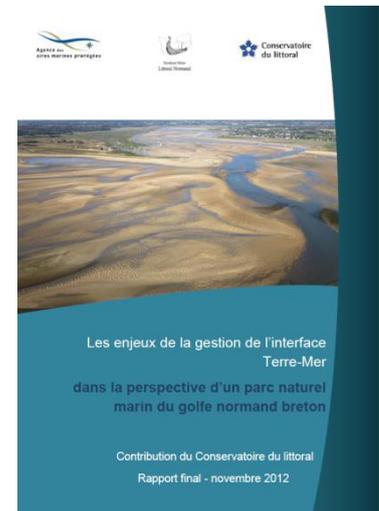
Maîtres d'ouvrages et partenaires : Agence des Aires Marines Protégées, Conservatoire du littoral, Services de l'Etat (DDTMs, DREALs).

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Un partenariat entre l'AAMP et le Conservatoire du littoral a été mis en place pour étudier la prise en compte des enjeux de l'interface terre-mer dans le cadre de la création d'un Parc Naturel Marin (Rapport disponible).

L'absence de création du Parc naturel marin ne permet pas la mise en œuvre concrète de l'opération.



Opération 11.4 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère maritime du Mont-Saint-Michel

Description : Mettre en place un programme de suivi des effets de l'opération de rétablissement du caractère maritime sur l'environnement notamment par rapport aux espèces concernées par le DocOb.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

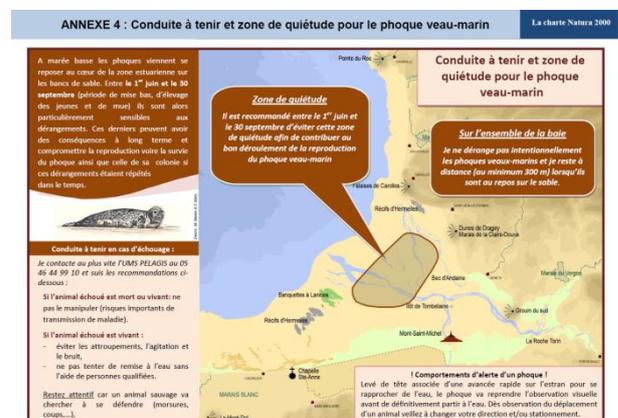
Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DREAL, Guides de la baie, etc.

Description des réalisations :

Dans le cadre du déploiement des mesures compensatoires par la création de roselières, le Conservatoire du littoral a réalisé un accompagnement technique, en tant qu'opérateur Natura 2000, et foncier, en tant qu'établissement public.

Le Conservatoire du littoral a également mené un travail commun avec les acteurs concernés pour la définition de zones de sensibilité des colonies de phoques à l'attention des guides de la baie.

Niveau de réalisation : Réalisée 



▪ **Opération 11.5 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la mise en œuvre et la révision des documents de gestion d'espaces protégés**

Description : Renforcer la cohérence et l'articulation du DocOb et des documents de gestion propres à certains sites en mettant en valeur les apports de ces documents à la mise en œuvre des actions du DocOb et en contribuant à leur définition.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel, Conseil départemental 35, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

L'opération a été réalisée à travers l'intégration dans les plans de gestion notamment d'un certain nombre d'opérations du docob :

- Plan de gestion de la RNR du marais de Sougéal
- Plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral (Mare de Bouillon, Falaises de Carolles-Champeaux, etc.)
- Plan de gestion de l'ENS des marais de la Folie



▪ **Opération 11.6 : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000**

Description : Veiller à la prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire en communiquant aux administrations et aux porteurs de projets d'aménagements les données écologiques et les engagements relatifs aux sites Natura 2000.

Type d'intervention : Veille et suivi , Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DREALs, DDTMs, Sous-préfectures.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Des actions d'information, de suivi et d'accompagnement autour des procédures d'évaluation d'incidences ont été menées :

- Vulgarisation de la procédure d'évaluation des incidences (en partenariat avec la DDTM35)
- Rédaction et diffusion d'un vademécum pour la réalisation des évaluations d'incidences
- Accompagnement de manifestations de grande ampleur (Marathon de la baie, Tour de France, jeux équestres mondiaux 2014) et d'aménagements conséquents (démoustication effectuée par le Conseil Départemental 35)
- Et de nombreux autres projets privés ou dans le cadre de procédures administratives (AOT).

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 d'un projet de manifestation sportive

Avant de remplir ce formulaire, lire attentivement la notice jointe qui vous apportera des liens internet et contacts pour faciliter votre démarche.

Ce formulaire est à remplir par l'organisateur de la manifestation, en fonction des informations dont il dispose et à joindre au dossier déposé en Préfecture. Ce formulaire permet, just une analyse succincte du projet et des enjeux, d'évaluer toute incidence sur le site Natura 2000.

Si une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Coordonnées du service instructeur :

Coordonnées de l'organisateur de la manifestation

Nom de la structure :

Nom du porteur de projet :

Adresse du siège :

Téléphone : Fax :

Courriel :

▪ **Opération 11.7 : Faire prendre en compte et porter à connaissance les préconisations du DocOb dans les documents d'urbanisme**

Description : Mobiliser et impliquer les parties prenantes pour intégrer les objectifs du DocOb dans les documents d'urbanismes (PLU) notamment à travers les SCOT.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DDTMs, Collectivités territoriales.

Description des réalisations :

La sollicitation ponctuelle des porteurs de documents d'urbanisme et des actions de conseil et de porter à connaissance du DocOb ont permis de réaliser en partie l'opération.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 11.8 : Encourager les démarches de qualité concernant les produits et les usages de la baie**

Description : Accompagner et responsabiliser les agriculteurs et les professionnels du tourisme de la baie aux incidences de leurs activités afin d'engager des démarches de qualité basées sur la préservation de l'environnement.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral

Description des réalisations :

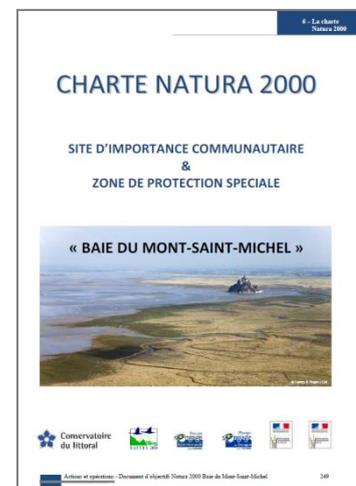
Plusieurs actions visant à encourager les démarches de qualité ont été menées :

- Accompagnement de la démarche de labellisation en AOC Agneaux de prés salés
- Création de la charte Natura 2000 en partenariat avec les guides de la baie pour servir de support vers une démarche de qualité (sur la base du volontariat).

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable



Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats et espèces d'Intérêt Communautaire, toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

Secteurs concernés : Tous les espaces de la baie du Mont Saint Michel intégrés au site Natura 2000

▪ **Opération 12.1 : Mettre en place un programme de sensibilisation et d'échange avec les acteurs**

Description : Permettre l'appropriation du DocOb par les acteurs locaux à travers des réunions thématiques, des formations, des restitutions au grand public et la réalisation d'outils de sensibilisation.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Communication ↩️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, AIMIV.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Aucun programme de sensibilisation n'a été véritablement planifié mais plusieurs opérations de vulgarisation et de communication autour des enjeux liés à Natura 2000 ont été réalisées (intervention auprès d'étudiants, réunions publiques, réunions pour les nouveaux élus, réalisation de plaquettes et de guides, etc.).

Justification :

- changement de contexte (GIZC)
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 12.2 : S'appuyer notamment sur les compétences des maisons de Baie pour renforcer auprès du grand public la prise en compte du patrimoine naturel d'intérêt communautaire**

Description : Valoriser et travailler avec les maisons de Baie pour transmettre et sensibiliser aux enjeux de conservation du site Natura 2000 à travers un rôle d'expertise, de participation et de contribution à la réalisation des supports de sensibilisation de la part de la structure animatrice.

Type d'intervention : Communication ↩️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, maisons de baie.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

- Intégration des maisons de baie dans la plupart des groupes de travail concernant l'élaboration des plaquettes thématiques
- Mise à disposition des plaquettes et de la revue de 20 pages sur Natura 2000 aux maisons de baie
- Contribution au réseau des ambassadeurs de la baie développé par la maison de baie du Vivier sur mer
- Contribution et porter à connaissance du DocOb auprès des maisons de baie (notamment à travers des expositions temporaires).

▪ **Opération 12.3 : Réaliser une exposition mobile sur le patrimoine naturel d'intérêt communautaire de la baie**

Description : Présenter le patrimoine naturel de la baie et sensibiliser à sa préservation grâce à la réalisation d'une exposition qui sera à disposition des collectivités et organismes.

Type d'intervention : Communication ↵

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, AIMIV, scientifiques, etc.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 12.4 : Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie**

Description : Réaliser des outils de sensibilisation et de communication sur les zones humides de la baie à partir d'un référentiel commun en partenariat avec les acteurs locaux spécialisés.

Type d'intervention : Communication ↵

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Gestionnaires des zones humides, Conservatoire du littoral, SAGES, maisons de Baie, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Le Conservatoire du littoral a contribué au projet de mise en place de la maison du marais de Sougéal en veillant à la prise en compte des éléments du DocOb et à également fourni les éléments nécessaires à la conception des panneaux d'information pour les marais d'Aucey-Boucey.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

- **Opération 12.5 : Elaborer, mettre en place et/ou diffuser des produits d'information et de sensibilisation sur l'environnement littoral et maritime, les bonnes pratiques et la réglementation**

Description : Mobiliser les outils existants et développer de nouveaux outils pour informer et sensibiliser les acteurs et usagers sur la richesse des milieux, les pratiques pour les respecter et la réglementation (plaquettes, signalétique, etc.).

Type d'intervention : Communication ↩️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AIMIV, collectivités territoriales, Conservatoire du littoral, services de l'Etat, maisons de baie, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

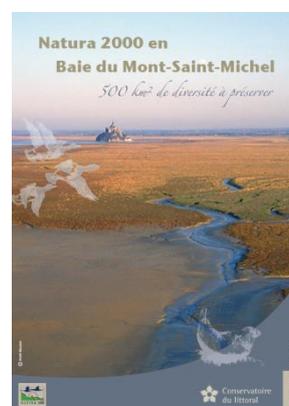
Description des réalisations :

Plusieurs outils de communication ont été réalisés :

- Réunion de communication et diffusion d'information sur les outils Natura 2000 (Charte, contrats, MAE) pour les acteurs locaux.
- Création d'un site internet dédié aux sites Natura 2000 normands où des parties du DocOb sont téléchargeables.
- Diffusion des « brèves Natura 2000 ».
- Réalisation et diffusion des plaquettes thématiques Natura 2000 et du 20 pages sur Natura 2000 en baie.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable



- **Opération 12.6 : Pérenniser les outils d'information sur Natura 2000 (bulletin « Vue sur Baie », site Internet)**

Description : Valoriser et compléter les outils de communication existants pour informer sur la démarche Natura 2000, notamment grâce au bulletin « Vue sur Baie » et au site internet de la baie.

Type d'intervention : Communication ↩️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AIMIV, Conservatoire du littoral, DREAL.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

Description des réalisations :

Le site internet a été réalisé mais n'est pas actualisé régulièrement.

Cependant le bulletin « Vue sur Baie » a pris fin avec la disparition de l'Association Interdépartementale Manche-Ille-et-Vilaine.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 12.7 : Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la baie**

Description : Encourager la mise en place d'une équipe de surveillance qui permettra de relayer les informations au niveau local à travers 2 actions : la surveillance et la prévention par rapport aux milieux naturels et la sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Communication 🗣️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AIMIV, collectivités territoriales, services de l'Etat, maisons de Baie, Conservatoire du littoral, SyMEL.

Description des réalisations :

Mise en place d'une équipe d'éco-gardes lors de la première année d'animation Natura 2000 mais non renouvelée les années suivantes (dissolution de l'AMIV). Sur la partie normande de la baie, ce travail est aujourd'hui réalisé par le garde du littoral.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 12.8 : Contribuer à une meilleure information et coordination des services de police de la nature**

Description : Développer la collaboration des différents services de polices afin que tous les agents disposent d'une base commune. Informer les différents services de la réglementation et des enjeux qui la justifie.

Type d'intervention : Cohérence réglementaire ⚖️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Services de l'Etat, Conservatoire du littoral, services de police de la nature.

Éléments de contexte :

Des MISEN (Mission Interservices de l'Eau et de la Nature) ont été créées pour les départements de la Manche et de l'Ille et Vilaine et des opérations de contrôle ONEMA-ONCFS ont été réalisées. Des plans de surveillance et de contrôle de l'environnement marin sont actuellement en cours de définition à l'échelle des façades maritimes.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.3 : Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats et espèces d'Intérêt Communautaire, toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

Secteurs concernés : Tous les espaces de la baie du Mont Saint Michel intégrés au site Natura 2000

Opération 13.1 : Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles

Description : Assurer une cohérence des aires de stationnement donnant accès au littoral à l'échelle de la baie et mettre en place des aménagements visant à limiter la fréquentation sur les milieux fragiles (ganivelles, clôtures, signalétique, etc.)

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire , Travaux 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : GONm, Bretagne Vivante, Conservatoire du littoral, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

Diverses actions de préservation des espaces les plus fragiles ont été réalisées :

- Mise en défens de zones dans le havre du Thar (Groupe Ornithologique Normand) et sur le littoral breton (Bretagne Vivante) pour favoriser le Gravelot à collier interrompu réalisée dans le cadre du Programme Régional d'Actions
- Réalisation d'un code de bonne conduite sur l'îlot de Tombelaine (période de non accessibilité, suivre les sentiers) suite à la prise d'un arrêté par la commune de Genêts.
- Réalisation et pose de panneaux d'information sur les falaises de Carolles-Champeaux et Tombelaine



Opération 13.2 : Mettre en place des outils concertés pour maîtriser et encadrer le développement des activités sportives de nature

Description : réaliser une expertise des activités sportives et de loisirs en baie (nature, organisateurs et impact sur le milieu) puis mettre en place des outils concertés en maîtriser le développement.

Type d'intervention : Etude , Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DREAL, collectivités, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

Diverses actions ont été mises en œuvre :

- Rédaction et diffusion d'un code de bonne conduite sur l'îlot de Tombelaine
- Présentation d'une étude sur les sport et loisirs de nature dans la baie aux acteurs
- Réalisation d'un volet Natura 2000 indiquant les espèces sensibles et leurs périodes de sensibilité dans le site web breton de sensibilisation aux pratiquants de sports et loisirs de nature
- Ajout d'un volet sur les traversées de la baie dans la Charte Natura 2000
- Accompagnement des acteurs pour les évaluations d'incidence

▪ **Opération 13.3 : Veiller au respect et informer sur la réglementation concernant la circulation terrestre et le survol aérien sur les espaces naturels**

Description : Veiller au respect de la réglementation, interpellier les services de police dans les cas opportuns et sensibiliser les pratiquants aux enjeux environnementaux en développant des outils spécifiques de rencontres et d'échanges avec les organismes concernés.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire , Veille et suivi , Communication 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Services de police, services de l'Etat, Conservatoire du littoral

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

2 volets ont été ajoutés à la charte Natura 2000 :

- un pour encadrer les survols aériens
- un pour encadrer les transports motorisés organisés sur l'estran.

Suite à la rédaction de la charte, la promotion de la signature de la charte a été réalisée à travers des réunions d'information et la réalisation et diffusion de plaquettes.



▪ **Opération 13.4 : Soutenir et accompagner la mise en place d'une charte de qualité des professionnels de la randonnée**

Description : Encourager les professionnels de la randonnée dans une démarche de qualité visant à la préservation du patrimoine de la baie, notamment à travers la signature de la charte Natura 2000.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Veille et suivi 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, syndicat des intervenants de la randonnée, associations de découverte, prestataires de randonnées, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

La rédaction et diffusion d'un code de bonne conduite sur l'îlot de Tombelaine et la révision de la charte Natura 2000 avec l'inclusion d'un volet sur la randonnée ont permis de contribuer à la mise en place d'une démarche de qualité mais ne sont que des outils pour aider les professionnels de la randonnée. L'engagement de la démarche de qualité dépend d'un processus volontaire. De plus, la mise en place de l'arrêté relatif aux guides accompagnateurs de la Baie du Mont Saint-Michel fixant les conditions pour obtenir l'attestation préfectorale de guide de la baie comprend un volet sur la connaissance et le respect du patrimoine naturel et culturel de la baie.



Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables

Habitats et espèces concernés : Lacs eutrophes, rivières, mégaphorbiaies, Flûteau nageant, Triton crêté, avifaune.

Secteurs concernés : Tous les espaces agricoles de la baie intégrés au réseau Natura 2000.

Description de l'action :

Cette action vise à concilier la préservation du patrimoine naturel et l'activité agricole dans la baie en mettant en place un soutien à la profession agricole afin de promouvoir des modèles de production respectueux des milieux naturels. Il s'agit de communiquer autour de cette thématique, de travailler avec les acteurs concernés et de mettre en œuvre des mesures concrètes.

Description des opérations :

N°	Opération	Priorité	Type	Réalisation	Remarques
14.1	Soutenir les projets de maintien d'une agriculture littorale garante de l'entretien des paysages et de la biodiversité	★★★	Instruction et collaboration 		Aucune démarche volontariste, les MAE ont été un levier mais insuffisant
14.2	Encourager et soutenir la reconversion des terres arables en herbages extensifs	★★	Travaux 		Opération réalisée uniquement dans le cadre des acquisitions par le CdL
14.3	Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies	★★★	Travaux 		Opérations réalisées ou non selon les MAE
14.4	Encourager les pratiques de fauche tardive	★★★	Travaux 		
14.5	Développer une gestion différenciée des bandes enherbées et des milieux de contact	★	Travaux 		
14.6	Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial	★★★	Travaux 		
14.7	Etudier les possibilités d'une mise en place de projets de diversification des pratiques culturales sur des secteurs stratégiques des polders	★	Etude  Travaux 		Acquisition d'une ferme sur les polders par le CdL avec un projet de diversification

Action 1.5 : Maîtriser le développement des espèces animales et végétales potentiellement envahissantes

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats du site Natura 2000, toutes les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats fonctionnels présents sur le site.

Secteurs concernés : Tous les espaces de la baie du Mont Saint Michel intégrés au site Natura 2000.

Opération 15.1 : Mettre en place une veille et une information sur les espèces végétales et animales potentiellement invasives

Description : Suivre la répartition des espèces invasives présentes dans la baie (site Natura 2000 et abords) et informer les acteurs et usagers locaux notamment sur les méthodes de lutte.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Communication 🗣️

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, CBN de Brest, ONCFS, collectivités territoriales, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

Description des réalisations :

Une information et un porter à connaissance sur les espèces invasives ont été réalisés dans les groupes de travail et les comités de gestion des sites du Conservatoire du littoral en faisant le lien avec les documents et outils développés par le CBN de Brest et les CENS.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 15.2 : Lutter lorsque nécessaire contre les espèces indésirables invasives

Description : En complémentarité avec l'opération précédente, mener des travaux d'enlèvement de l'espèce introduite sur des espaces remarquables bénéficiant d'une gestion écologique et prospecter annuellement le site.

Type d'intervention : Travaux 🛠️

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Gestionnaires d'espaces naturels, CBN de Brest, ONCFS, collectivités territoriales, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

Description des réalisations :

Opérations de luttés ponctuelles (balsamine de l'Himalaya, piégeage de ragondins) menées par le SyMEL (sur la Mare de Bouillon notamment), par la fédération de chasse d'Ille et Vilaine, etc.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.6 : Développer les connaissances générales sur le patrimoine naturel et le fonctionnement écologique de la baie

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats et espèces d'Intérêt Communautaire, toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

Secteurs concernés : Tous les espaces de la baie du Mont Saint Michel intégrés au site Natura 2000

- **Opération 16.1 : Encourager la mise en place de programmes d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces**

Description : Associer les programmes de gestion tels que Natura 2000 à des programmes de recherches permettant de faire évoluer la gestion en fonction des connaissances acquises afin d'assurer la durabilité de ces programmes de gestion.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Etude 📖, Instruction et collaboration 👥

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Organismes de recherches, associations naturalistes, Conservatoire du littoral, AAMP, Collectivités territoriales, services de l'Etat, Agences de l'eau.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Plusieurs programmes sur la Baie du Mont-Saint-Michel ont été mobilisés dans le cadre de Natura 2000 dont :

- Le Life Pêche à pied (qui a surtout permis de développer les connaissances sur les récifs d'Hermelles dans la baie).
- Les travaux menés dans le cadre de la stratégie d'acquisition des connaissances de l'Agence des Aires Marines Protégées (qui ont principalement concerné les habitats marins et les oiseaux marins).

Une nouvelle cartographie des prés salés a également été réalisée par l'Université de Rennes 1.

- **Opération 16.2 : Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine (SIG, etc.) et à l'émergence d'un pôle ressource**

Description : Construire un référentiel d'état des connaissances en collectant les données existantes, les organisant dans une base de données, engageant de nouvelles études et en mettant à disposition la base de données aux acteurs et usagers. Les outils peuvent être : un SIG, des indicateurs de suivi, un site web et des publications.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Communication 🗣️

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AAMP, services de l'Etat, Agences de l'eau, Conservatoire du littoral, Collectivités territoriales, porteurs de projets (SCoT, SAGE, etc.).

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 16.3 : Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie**

Description : Cette opération est complémentaire de la 16.2, il s'agit de mobiliser des supports pour permettre le partage de connaissances entre les différents acteurs, notamment par l'organisation de réunions publiques ou de forums.

Type d'intervention : Communication ↩️

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : AIMIV, Agences de l'eau, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

Des groupes de travail ont été réalisés et ont permis le transfert de connaissances.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 16.4 : Mettre en place une campagne régulière de prises de vues aériennes de l'ensemble du site Natura 2000**

Description : Organiser des campagnes de prises de vue à l'échelle de la baie en fonction des besoins spécifiques à Natura 2000 (par exemple, survol de l'estran à marée basse pour visualiser les récifs d'Hermelles) réalisées toutes les 6 ans.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, Conservatoire du littoral, organismes de recherche.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.7 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissance concernant l'avifaune

Habitats et espèces concernés : Toutes les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Secteurs concernés : Toutes les unités écologiques fréquentées par l'avifaune d'intérêt communautaire : milieu marin, marais périphériques, frange littorale, îles et îlots.

Opération 17.1 : Organiser et harmoniser les réseaux de comptage

Description : Promouvoir des protocoles de comptages homogènes à l'échelle de la baie et mutualiser les moyens humains des structures qui réalisent les suivis ornithologiques afin de bénéficier d'une information standardisée.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GONm, ONCFS, Conservatoire du littoral, Fédérations de chasse, IFREMER, Université de Rennes 1, CNRS, MNHN, DREAL, SyMEL.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😐

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Description des réalisations :

Des liens ont été établis entre les principaux pilotes des suivis : GON, Bretagne Vivante, fédérations de chasse.

Cependant, le groupe de travail ZPS n'a pas perduré dans le temps. Il n'y a donc pas eu d'animation à proprement parler, ni d'organisation des données.

Opération 17.2 : Soutenir et pérenniser les actions de suivi des oiseaux hivernants

Description : Mettre à disposition des financements spécifiques pour permettre aux associations naturalistes locales (Bretagne vivante et GONm) d'organiser les suivis d'oiseaux hivernants à l'échelle de la baie.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GONm, ONCFS, Conservatoire du littoral, Fédérations de chasse, IFREMER, Université de Rennes 1, CNRS, MNHN, DREAL, SyMEL.

Niveau de réalisation : Réalisée 😊

Description des réalisations :

Plusieurs actions ont été menées :

- Mise en place d'un comptage standardisé à l'échelle de la baie (Bretagne Vivante et GON).
- Convention tripartite avec Bretagne Vivante et le GON pour encadrer la structuration du réseau de suivi et la récurrence des comptages.

▪ **Opération 17.3 : Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau**

Description : En complémentarité avec l'opération 17.2, renforcer les comptages de certaines espèces en réalisant un suivi mensuel des espèces définies comme indicatrices afin d'adapter les mesures de gestion.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GON, ONCFS, Conservatoire du littoral, Fédérations de chasse, IFREMER, Université de Rennes 1, CNRS, MNHN, DREAL, SyMEL.

Description des réalisations :

Quelques suivis mensuels sont réalisés sur certaines espèces par des associations naturalistes mais il n'existe pas de stratégie collective concertée autour des suivis ce qui ne permet pas d'avoir une lisibilité précise des suivis menés.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 17.4 : Poursuivre et mettre en place les suivis ornithologiques sur les marais périphériques**

Description : Permettre aux différents réseaux de comptages d'initier ou de prolonger les suivis ornithologiques sur les marais périphériques.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GON, ONCFS, Conservatoire du littoral, Fédérations de chasse, Régions, Communauté des communes de Pleine-Fougères.

Description des réalisations :

Un réseau de comptage a été mis en place sur chacun des marais périphériques mais certains ne bénéficient pas d'un suivi récurrent (ex : marais du Vergon).

De plus, du fait de l'absence d'une véritable animation (17.1), il y a un manque de lisibilité et de remontée des données collectées.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 17.5 : Soutenir et pérenniser les actions de suivi et de recherche des populations d'oiseaux marins nicheurs

Description : Assurer des moyens aux associations qui mènent déjà des suivis sur les oiseaux marins nicheurs afin qu'elles puissent pérenniser ces suivis. Ces suivis permettront de disposer de données utiles aux réflexions sur la gestion des sites d'îles et d'îlots.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Veille et suivi 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GON, Région Bretagne, GISOM, Al Lark.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Le suivi des oiseaux marins nicheurs a été mené sur les îlots, par l'intervention du Conservatoire du littoral et les suivis effectués par le GON et Bretagne Vivante.

▪ **Opération 17.6 : Développer les connaissances sur les espèces pélagiques**

Description : Les données existantes sur les espèces pélagiques en baie du Mont-Saint-Michel étant quasi-nulles, il s'agit de permettre l'amélioration de ces connaissances par un soutien des actions existantes et le développement de nouvelles actions.

Type d'intervention : Veille et suivi 

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Agence des Aires Marines Protégées, Bretagne Vivante, GON, DREAL, GISOM, Al Lark.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Des connaissances ont été acquises par l'AAMP grâce à son réseau d'acquisition de connaissances notamment dans le cadre de son programme national d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins (PACOMM) qui a été déployé dans le Golfe Normand-Breton. Ce programme a notamment permis la réalisation de campagnes d'observation aériennes et depuis des plateformes d'opportunité et également au balisage électronique des Puffins, ceci dans le but d'établir un état des lieux du patrimoine ornithologique et cétologique des sites Natura 2000 marins.

▪ **Opération 17.7 : Poursuivre et compléter l'étude et le suivi de la population de Macreuses noires**

Description : Dans la continuité du lancement de l'étude sur les macreuses noires commandée par la DIREN et l'AAMP, suivre la réalisation de l'étude en apportant des éléments si nécessaire et accompagner d'une manière générale la réalisation de l'étude.

Type d'intervention : Etude 📄, Veille et suivi 🔍

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Agence des Aires Marines Protégées, DREAL, SRC Bretagne-nord, SRC Manche-mer-du-Nord Bretagne Vivante, GON, GISOM, Conservatoire du littoral.

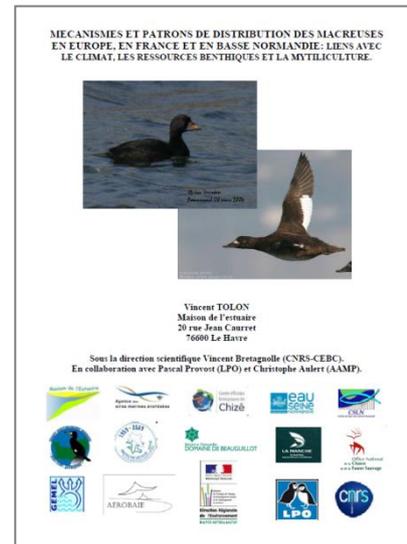
Description des réalisations :

L'étude a été menée par la Maison de l'Estuaire (Le Havre) en prenant en compte les acteurs locaux. L'étude a consisté à :

- Définir un protocole de comptage adapté à la baie
- Définir le rythme d'activité de l'espèce et sa répartition spatio-temporelle
- Réaliser un bilan précis du régime alimentaire de l'espèce en baie du Mont-Saint-Michel.

Cette étude a donc permis d'améliorer considérablement les connaissances sur la biologie de l'espèce.

Niveau de réalisation : Réalisée



▪ **Opération 17.8 : Poursuivre et pérenniser le suivi des limicoles nicheurs**

Description : Mettre en place des suivi spécifiques pour les limicoles d'intérêt communautaire (Gravelot à collier interrompu, Avocette élégante, Echasse blanche) pour adapter la gestion en fonction des résultats.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★ ★

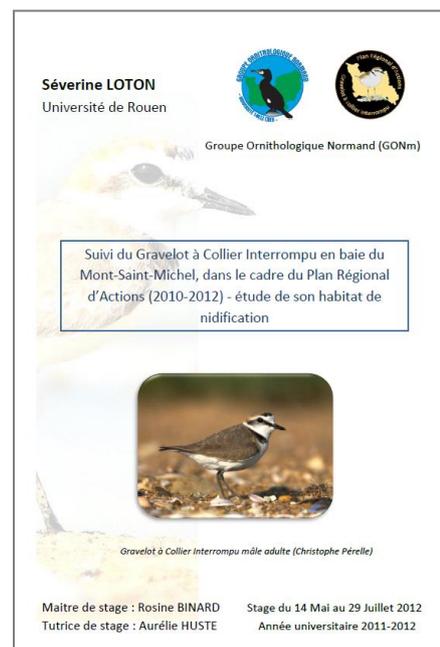
Maître d'ouvrage et partenaires : Bretagne Vivante, GON, SyMEL, ONCFS-FDC, CNRS, MNHN, Conservatoire du littoral.

Description des réalisations :

Le plan régional d'action pour le Gravelot à collier interrompu a été mis en œuvre et a permis de proposer des mesures de gestion adaptées.

L'Echasse blanche bénéficie d'un suivi régulier par des associations naturalistes.

Niveau de réalisation : Réalisée



▪ **Opération 17.9 : Profiter de la mise en place du réseau des Aires Marines Protégées pour définir des zones de sensibilité biologique en mer**

Description : Dans la perspective de la mise en place de mesure de gestion en mer, réfléchir à un zonage de la sensibilité biologique en mer, notamment pour les espèces d'oiseaux marins, dans la baie.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Agence des Aires Marines Protégées, Bretagne Vivante, GON, ONCFS, GISOM, Cdl, SyMEL..

Description des réalisations :

Les réflexions autour des zones de sensibilité biologiques en mer ont été intégrées dans l'étude du projet de Parc Naturel Marin dans le golfe normand-breton.

Ce sujet est particulièrement d'actualité dans le cadre de la stratégie des aires marines protégées.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.8 : Soutenir et développer les réseaux de suivi / programmes de connaissances pour les amphibiens d'intérêt européen

Habitats et espèces concernés : Triton crêté, Grenouille agile, Rainette arboricole, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, Triton ponctué et Triton alpestre, dépressions humides intra-dunales, lacs eutrophes naturels, prairies méso-hygrophiles et hygrophiles, roselières, jonchaies, mares, fossés, canaux et étangs.

Secteurs concernés : Dunes de Dragey, polders et marais périphériques de la baie du Mont-Saint-Michel.

■ Opération 18.1 : Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme du triton crêté et de ses habitats

Description : Mettre en place une étude pour approfondir les connaissances sur cette espèce patrimoniale et sa dynamique dans le site Natura 2000.

Type d'intervention : Etude , Veille et suivi 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne et de la baie du Mont-Saint-Michel, SyMEL, Conservatoire du littoral, DREAL, Région Bretagne, Bretagne Vivante.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

■ Opération 18.2 : Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe 4 de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations

Description : Soutenir et développer les démarches en cours concernant l'étude des amphibiens dans le périmètre Natura 2000 et ses marges.

Type d'intervention : Etude , Veille et suivi 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, Bretagne Vivante, associations naturalistes, CPIE, MNHN, etc.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.9 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes de connaissances concernant les espèces végétales d'intérêt européen

Habitats et espèces concernés : Flûteau nageant, Oseille des rochers, lacs eutrophes naturels, rivières, falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, des pelouses aérohalines et des pelouses rases des contacts pelouses aérohalines-landes.

Secteurs concernés : Falaises de Carolles-Champeaux, marais de Sougeal et autres sites potentiels en baie du Mont-Saint-Michel.

Opération 19.1 : Suivre sur le long terme la population de Flûteau nageant et ses habitats

Description : Poursuivre le travail engagé par l'université Rennes I consistant à étudier les processus d'évolution du Flûteau nageant.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne et de la baie du Mont-Saint-Michel, Université de Rennes I, Conservatoire du littoral, DREAL, Région Bretagne, CBN de Brest.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Un travail a été effectué avec l'université de Rennes I et le gestionnaire du marais de Sougéal et plusieurs actions ont été menées :

- Maintien et développement de stations de Flûteau nageant ;
- Découverte de nouvelles stations sur les marais d'Aucey-Boucey et du Mesnil ;
- Réalisation d'une nouvelle cartographie des habitats par le Conservatoire des Espaces naturels sur le marais du Vergon.

Opération 19.2 : Favoriser la mise en place d'un programme régional d'études et de recherches sur le Flûteau nageant

Description : Utiliser les travaux d'étude réalisés (19.1) pour appuyer la mise en œuvre d'un programme interrégional d'étude et de recherche qui s'articulera avec le futur Plan Régional d'Action pour le Flûteau nageant (110.2).

Type d'intervention : Etude 📖

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne et de la baie du Mont-Saint-Michel, Université de Rennes I, Conservatoire du littoral, DREAL, Région Bretagne, CBN de Brest.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Description des réalisations :

Cette opération a été en partie menée avec l'université de Rennes I, notamment à travers l'opération 19.1.

Opération 19.3 : Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme de l'oseille des rochers et de ses habitats

Description : Mettre en place un programme d'étude sur la présence de l'Oseille des rochers dans la baie qui comportera un diagnostic et des suivis terrain et cartographiques.

Type d'intervention : Etude 📖, Veille et suivi 🔍

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DREAL, Région Bretagne, CBN de Brest, SyMEL.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 19.4 : Rechercher de nouvelles populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire**

Description : Développer les efforts de recherches d'autres espèces végétales d'intérêt communautaire, par exemple le Coléanthe délicat, l'Ache rampante ou le Liparis de Loesel.

Type d'intervention : Etude 📖

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DREAL, CBN de Brest.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 1.10 : Prendre en compte les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées

Habitats et espèces concernés : Chiroptères, Butor étoilé, Phragmite aquatique et Flûteau nageant.

Secteurs concernés : Tous les habitats d'espèces concernés du ZSC et de la ZPS : bois d'Ardenne, prairies humides, roselières, canaux et fossés.

Description de l'action :

Cette action vise à porter à connaissance les plans nationaux d'actions existants et qui concernent des espèces présentes en baie. Il s'agit aussi de veiller à la prise en compte des prescriptions énoncées dans ces plans dans la mise en œuvre des outils Natura 2000 (Contrats et MAE).

Description des opérations :

N°	Opération	Priorité	Type	Réalisation
110.1	Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions et du Plan régional d'actions « Chiroptères »	★ ★ ★	Veille et suivi  Travaux 	
110.2	Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions « Flûteau nageant »	★ ★		
110.3	Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Butor étoilé »	★		
110.4	Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Phragmite aquatique »	★ ★		

Réalisation :

La réalisation de ces opérations a été effectuée à travers les différentes actions du Document d'Objectifs. En effet, l'opérateur a veillé à la prise en compte des PNA dans les opérations réalisées. Ainsi, les préconisations des PNA ont été respectées, soit lors de la mise en œuvre des opérations du DocOb, soit dans le cadre de programmes partenaires, soit lors des évaluations d'incidences.

Action 1.11 : Contribuer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille et de gestion des pollutions marines

Habitats et espèces concernés : Tous les habitats et espèces d'Intérêt Communautaire, toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

Secteurs concernés : Toute la baie du Mont-Saint-Michel.

Description des opérations :

N°	Opération	Priorité	Type	Réalisation	Remarques
111.1	Veiller à une prise en compte du patrimoine naturel remarquable dans l'écriture et le déploiement des dispositifs de gestion des pollutions marines	★ ★	Instruction et collaboration Veille et suivi	  ?	Absence de données pour évaluer cette opération.
111.2	Participer au réseau de correspondants Pollutions marines et littoral animé par le Conservatoire du littoral	★ ★	Veille et suivi		Un partenariat a été mis en place avec les collectivités locales normandes concernées.
111.3	Etendre le réseau Pollutions marines et littoral animé par le Conservatoire du littoral à l'ensemble de la Baie	★	Instruction et collaboration Veille et suivi		Aucun partenariat n'a été mis en place car cette opération n'est pas prioritaire.

Orientation n°2

Préserver les milieux marins et plus particulièrement les récifs d'Hermelles

Action 2.1 : Encourager des pratiques respectueuses sur les récifs d'Hermelles

Habitats et espèces concernés : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, récifs (dont récifs d'Hermelles)

Secteurs concernés : Récifs d'Hermelles de Sainte-Anne (Banc des Hermelles), récifs d'Hermelles de Champeaux, récifs d'Hermelles de Carolles à Granville.

Opération 21.1 : Engager une réflexion collective pour réduire l'impact du cheminement et du stationnement au banc des Hermelles

Description : En continuité avec le travail de C. Secula sur l'état des lieux et les propositions de gestion des récifs d'Hermelles, définir quelles propositions peuvent être réalisées afin de mieux gérer l'afflux et la sécurité des personnes se rendant au banc d'Hermelles.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : DDTM, Sous-préfecture, Conservatoire du littoral, collectivités territoriales, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, DREAL, AAMP, scientifiques, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Cette opération a été réalisée à travers la mise en place de plusieurs dispositifs dont :

- En 2010 : la prise d'un arrêté préfectoral encadrant l'activité de pêche sur le banc des Hermelles et précisant son organisation (réglementation de l'accès des tracteurs, réduction du nombre de personnes autorisées sur le banc, etc.)
- En 2015 : l'établissement d'un autre stationnement permettant de concilier la protection des Hermelles et l'activité de pêche, défini en concertation avec les services de l'Etat, l'opérateur Natura 2000, les pêcheurs et l'IFREMER.

Cependant, aucun comité de gestion dédié au banc des Hermelles n'a été mis en place.

Opération 21.2 : Promouvoir les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles

Description : En complémentarité avec l'opération 12.4, développer et diffuser des outils de communication : un guide de la pêche à pied dans les récifs d'Hermelles et des panneaux d'information.

Type d'intervention : Cohérence réglementaire , Communication 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Collectivités territoriales, Conservatoire du littoral, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, maisons de Baie, DDTM, DREAL, scientifiques, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Afin de promouvoir les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles, une plaquette dédiée a été réalisée et diffusée et le programme LIFE Pêche à pied dans la baie a particulièrement concerné les récifs d'Hermelles et a permis de réaliser des animations dédiées aux pêcheurs à pied et des panneaux d'information installés sur les accès.



Action 2.2 : Concourir aux bonnes pratiques de gestion en milieu marin et littoral

Habitats et espèces concernés : Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine, replats boueux et sableux exondés à marée basse, récifs, végétations annuelles des laisses de mer, banquettes à *Lanice conchilega*, Gravelot à collier interrompu.

Secteurs concernés : ensemble de l'estran et des laisses de mer, domaine subtidal compris dans les sites Natura 2000.

Opération 22.1 : Soutenir et encourager une collecte raisonnée des déchets d'origine anthropique sur les laisses de mer

Description : Réaliser un diagnostic approfondi sur la laisse de mer, sa faune et sa flore remarquables à l'échelle de la baie pour définir des zones d'intervention prioritaire. Suite à cela et en prenant en compte les actions existantes, développer et encourager un nettoyage respectueux de la laisse de mer (contrats Natura 2000, guide de collecte, etc).

Type d'intervention : Etude , Travaux 

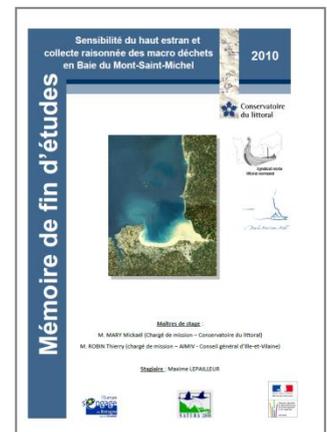
Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, Collectivités territoriales, associations d'usagers du littoral, associations environnementales, sections régionales conchylicoles, services de l'Etat, SyMEL, Maisons de Baie, Bretagne Vivante, GONm.

Description des réalisations :

Dans le cadre de cette opération, un stage sur la sensibilité du haut-estran et la collecte des macro-déchets en baie a été réalisé en 2010. Ce travail a servi de support d'aide à la décision pour l'opérateur Natura 2000 et pour les porteurs de projets dans le cadre des évaluations d'incidences et a également permis d'intégrer ce volet à la charte Natura 2000.

Niveau de réalisation : Réalisée



Opération 22.2 : Soutenir et encourager les projets de récolte et de valorisation durable de la crépidule

Description : Suivre et soutenir les expérimentations de récolte de la crépidule qui permettent la régulation de ce mollusque gastéropode invasif des fonds marins.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Organisations professionnelles, Ifremer, collectivités territoriales, Agence des Aires Marines Protégées, Services de l'Etat, etc.

Description des réalisations :

Le projet de valorisation agroalimentaire de la Crépidule s'est traduit par la mise en place d'une filière dédiée avec l'installation d'une usine de transformation et l'armement d'un navire spécifique pour la collecte de la Crépidule en 2012. De plus, la pêche de la crépidule dans la Baie de Cancale s'est vue décerner le label de pêche durable MSC en juillet 2016.

Niveau de réalisation : Réalisée



▪ **Opération 22.3 : Soutenir et encourager les démarches de valorisation durable des déchets marins (sous-produits coquilliers et autres).**

Description : Soutenir les initiatives qui visent à valoriser les déchets marins et réduire leur impact sur le littoral en mettant en valeur les démarches existantes (charte des bonnes pratiques agri-conchyli-environnementales) et en prenant part aux réflexions en cours.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Section Régionale Conchylicole, ACCETEM, collectivités territoriales, organisations professionnelles conchylicoles et agricoles, Ifremer, Agence des Aires Marines Protégées, services de l'Etat, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

L'opération « traitement des moules sous-taille » est engagée. Une étude portée par le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Nord (CRCBN) est en cours. Elle se déroule en 2 phases, une 1^{ère} de test avec l'installation d'un éco-digesteur et une 2^{nde} d'étude de faisabilité économique.

▪ **Opération 22.4 : Définir un programme d'étude afin d'établir un état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir et évaluer leur impact sur les habitats et espèces**

Description : Etablir un programme d'étude et d'acquisition de connaissances afin de réaliser un état des lieux de la pêche de loisir dans la baie et de définir les modalités de suivi et d'évaluation de son impact.

Type d'intervention : Etude 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, Maisons de Baie, collectivités territoriales, DDTM, DREAL, Agence des Aires Marines Protégées, scientifiques (MNHN, Ifremer, etc.), Comité régional et local des pêches maritimes et des élevages marins, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Description des réalisations :

Une partie de cette opération a été réalisée dans le cadre du programme LIFE Pêche à Pied qui a surtout concerné les récifs d'Hermelles.

Action 2.3 : Suivre l'état de santé des habitats remarquables et approfondir les connaissances sur leur fonctionnement

Habitats et espèces concernés : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse, récifs (dont récifs d'Hermelles)

Secteurs concernés : Récifs d'Hermelles de Sainte-Anne (Banc des Hermelles), récifs d'Hermelles de Champeaux, récifs d'Hermelles de Carolles à Granville.

Opération 23.1 : Suivre l'évolution morphologique et l'état de santé des récifs d'Hermelles.

Description : Poursuivre et compléter le travail de suivi de l'état de santé des récifs d'hermelles mené par l'IFREMER et le MNHN en étudiant également les facteurs impactant et les espèces compétitrices.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : MNHN et IFREMER (stations de Dinard), Conservatoire du littoral, collectivités territoriales, association de pêcheurs à pied, associations environnementales, DDTM, DREAL, AAMP, Maison de la Baie du Vivier sur Mer.

Description des réalisations :

Le travail de suivi des récifs d'Hermelles a été maintenu et réalisé à travers plusieurs suivis. Le programme LIFE Pêche à pied a également permis d'effectuer un transfert de méthodologie de suivi des Hermelles depuis la communauté scientifique vers les gestionnaires.

Niveau de réalisation : Réalisée 😊



Opération 23.2 : Etudier les possibles méthodes de restauration ou de recréation des récifs d'hermelles

Description : S'appuyer sur l'étude des récifs d'hermelles pour proposer des mesures de restauration en concertation avec les acteurs concernés notamment lors du comité de gestion. Juger de l'efficacité des méthodes mises en œuvre.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 👤, Etude 📖

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, Conservatoire du littoral, scientifiques, collectivités territoriales, associations de pêcheurs à pied, associations environnementales, DDTM, DREAL, Agence des Aires Marines Protégées, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer.

Description des réalisations :

Cette opération a été abandonnée.

On peut cependant considérer qu'elle a été partiellement mise en place dans le cadre d'un arrêté préfectoral autorisant la pêche à pied autour des récifs d'Hermelles selon un zonage tournant et permettant le repos des récifs.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😐

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 23.3 : Approfondir les connaissances sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à Lanice conchilega**

Description : Dans la continuité des travaux de recherche engagés par la communauté scientifique, mettre en œuvre un programme de recherche à l'échelle de la baie sur le rôle fonctionnel de cet habitat.

Type d'intervention : Etude 📖

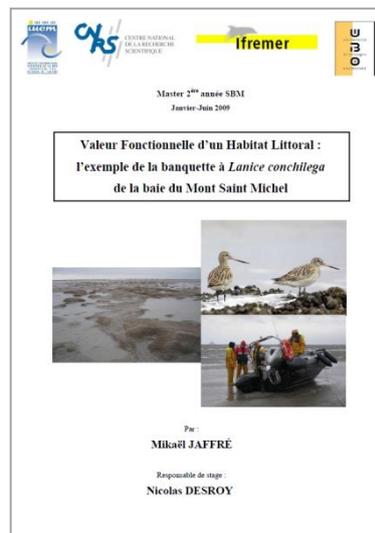
Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : MNHN, CNRS et IFREMER (stations de Dinard), Conservatoire du littoral, associations environnementales, AAMP, etc.

Description des réalisations :

L'étude sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à Lanice a été réalisée. Cependant, cet habitat remarquable a subi une disparition inexplicable dans la baie, probablement due à des évolutions géomorphologiques.

Niveau de réalisation : Réalisée 😊



Orientation n°3

Maintenir la multifonctionnalité des marais salés

Action 3.1 : Assurer une gestion durable de l'habitat à Salicornes

Habitats et espèces concernés : Végétations pionnières à Salicorne et autres espèces des zones boueuses et sableuses, prés salés atlantiques

Secteurs concernés : Ensemble des marais salés de la baie.

Opération 31.1 : Suivre l'habitat « Végétations pionnières à Salicornes »

Description : Réaliser un suivi spécifique de cet habitat afin d'apprécier dans le temps sa fragilité et sa dynamique par rapport aux différents facteurs d'influence (mobilisation des données existantes pour établir un état des lieux, définition d'une méthodologie pour le suivi).

Type d'intervention : Etude 📄, Veille et suivi 🔍

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, CBN de Brest, CPIE du Cotentin, Conservatoire du littoral, cueilleurs de Salicornes, etc.

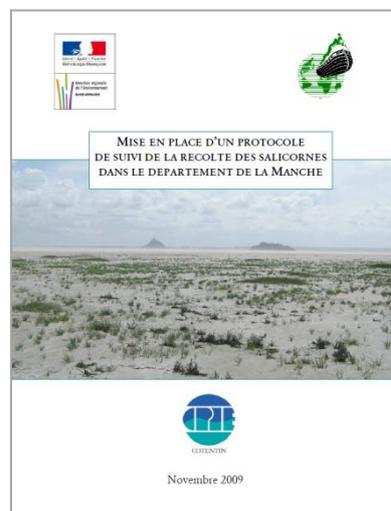
Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Le suivi de l'habitat « Végétations pionnières à Salicornes » est piloté par la DREAL et le Conservatoire Botanique National de Brest et réalisé par le CPIE du Cotentin.

Une nouvelle cartographie a été réalisée en 2015 faisant état des surfaces occupées par la Salicorne.



Opération 31.2 : Encadrer la cueillette de loisir et professionnelle et élaborer un guide technique

Description : A l'échelle des départements, travailler avec les professionnels et les pêcheurs de loisirs pour définir des modalités de cueillette sur les marais salés (outils, quotas, dates, circulation des engins) et aboutir à la réalisation d'un guide technique et des journées de formations.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 🧑, Cohérence réglementaire ⚖️

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : DDTM, DREAL, Conservatoire du littoral, ONCFS, Gendarmerie maritime, associations, CBNB, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Dans le département de la Manche, l'arrêté sur la cueillette de loisir des Salicornes a été modifié en 2015 afin d'encadrer plus strictement l'activité et l'arrêté sur la cueillette professionnelle est revu chaque année pour permettre une gestion tournante entre les sites.

Le guide technique prévu dans le DocOb n'a pas été réalisé mais une étude anthropologique menée par le MNHN a permis de mieux définir et préciser les modalités de cueillette à inscrire dans les arrêtés préfectoraux.

Opération 31.3 : Sensibiliser sur la Salicorne et sa cueillette

Description : Réaliser des outils de communication et de sensibilisation spécifiques afin d'encourager une cueillette respectueuse en s'appuyant sur des supports et structures de communication déjà existants.

Type d'intervention : Communication ↩

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Comités régionaux des pêches, associations de pêcheurs de loisirs, Conservatoire du littoral, maisons de baie, collectivités territoriales, services de l'état, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

La sensibilisation sur la Salicorne et sa cueillette a été réalisée à travers des articles publiés dans la presse, le relais assuré par les maisons de baie et l'intégration d'un volet sur la salicorne dans la plaquette dédiée aux bonnes pratiques en baie du Mont-Saint-Michel.

Article dans la revue La Garance voyageuse en 2013 →



← Volet sur la cueillette de la salicorne dans la plaquette « Les bonnes pratiques en baie »

Action 3.2 : Assurer une gestion favorable au maintien et à l'accueil des espèces remarquables des marais salés

Habitats et espèces concernés : Prés salés, avifaune, Obione pédonculée

Secteurs concernés : Zone préservée favorable à l'Obione pédonculée (Bas-Courtils), Réserve de chasse maritime à l'Ouest du Mont-Saint-Michel, autres secteurs de marais salés favorables aux espèces remarquables.

Opération 32.1 : Poursuivre le suivi annuel des populations d'Obione pédonculée et rechercher d'autres stations

Description : Maintenir le suivi annuel de l'Obione pédonculée, espèce protégée très rare, en partenariat avec le CBN de Brest afin de juger des impacts de la gestion engagée en sa faveur.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire du littoral, DREAL, DDTM, Conseil Régional de Normandie, AEUDPM, éleveur concerné.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Cette opération est réalisée par le CBN de Brest en application du Plan régional d'action de l'Obione pédonculée.

▪ **Opération 32.2 : Etablir un plan de gestion pastoral de la station d'Obione pédonculée**

Description : Formaliser les modalités de gestion respectées par l'agriculteur qui exploite la zone ou l'unique station d'Obione pédonculée est présente à travers un plan de gestion pastoral identifié dans l'AOT.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Travaux 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire du littoral, DREAL, DDTM, Conseil Régional de Basse-Normandie, AEUDPM, éleveur concerné.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Le plan de gestion pastoral de la station à Obione pédonculée a été réalisé et intégré aux AOT et aux plans de gestions pastoraux élaborés par les éleveurs concernés.

De plus, les Mesures Agro-environnementales « près salés » ont pris en compte la station.

▪ **Opération 32.3 : Expérimenter l'étrépage pour un renforcement de la population à Obione pédonculée**

Description : Expérimenter l'étrépage afin de favoriser la dissémination de cette espèce à germination tardive concurrencée par les espèces vivaces du schorre.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire du littoral, DREAL, DDTM, Conseil Régional de Basse-Normandie, AEUDPM, éleveur concerné.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'étrépage a été expérimenté en septembre 2011 mais les résultats obtenus n'ont pas été concluants.

Expérimentation de l'étrépage en septembre 2011 →



▪ **Opération 32.4 : Soutenir et étendre le programme de gestion et d'entretien des aménagements de la réserve de chasse maritime**

Description : Favoriser la gestion courante de la réserve de chasse maritime en faveur de l'avifaune migratrice et étudier l'expansion de ces mesures de gestion sur une plus grande superficie de la réserve notamment grâce à la mobilisation de Contrats natura 2000.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : ONCFS, associations de chasse maritime, fédération des chasseurs, Conservatoire du littoral, DREAL, DDTM, éleveurs.

Description des réalisations :

L'entretien des aménagements de la réserve de chasse maritime a été réalisé avec l'appui des MAEc (notamment concernant la fauche).

Cependant, le programme n'a pas été étendu à une plus grande surface.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 32.5 : Restaurer (ou créer) certaines zones dépressionnaires et anciens chenaux naturels**

Description : Définir des zones appropriées pour redynamiser quelques dépressions et chenaux afin de recouvrer certaines fonctions écologiques et mettre en œuvre cette restauration à l'aide de Contrats Natura 2000.

Type d'intervention : Travaux , Instruction et collaboration , Etude 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : ONCFS, associations de chasse maritime, fédération des chasseurs, Conservatoire du littoral, DREAL, DDTM, entreprises d'extraction de tange, CBN de Brest, etc.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Un projet est actuellement en cours de définition par l'Association de Chasse Maritime.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 3.3 : Assurer le bon état écologique des marais salés par la mobilisation des outils adaptés notamment en terme de gestion pastorale

Habitats et espèces concernés : Prés salés, avifaune, Obione pédonculée

Secteurs concernés : Zone préservée favorable à l'Obione pédonculée (Bas-Courtils), Réserve de chasse maritime à l'Ouest du Mont-Saint-Michel, autres secteurs de marais salés favorables aux espèces remarquables.

▪ **Opération 33.1 : Assurer la cohérence entre le DocOb et les plans de gestion par unités liés aux AOT pastorales**

Description : Accompagner les éleveurs lors de la définition des plans de gestion pour l'obtention des AOT pastorales afin de garantir l'intégration des préconisations du docob et de mobiliser les outils natura 2000 (contrats, MAE).

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, associations d'éleveurs, services de l'Etat, chambres d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, experts scientifiques, CBNB.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

La cohérence entre le DocOb et les plans de gestion liés aux AOT pastorale est effective. En effet, ces plans de gestion prennent en compte les préconisations du DocOb.

▪ **Opération 33.2 : Promouvoir la mise en place d'une démarche de labellisation de l'activité pastorale en adéquation avec les objectifs de préservation des marais salés**

Description : Valoriser l'AOC « Agneaux de prés salés » auprès des éleveurs afin de les encourager à mettre en place cette démarche de qualité dans leurs exploitations et établir un suivi de l'AOC permettant de surveiller son adéquation avec les enjeux du DocOb.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : INAO, Conservatoire du littoral, associations d'éleveurs, services de l'Etat, chambres d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, experts scientifiques, CBNB.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Dans le cadre de l'AOC « Agneaux de prés salés », des liens importants ont été tissés avec l'INAO. Ce partenariat a permis d'intégrer les enjeux du DocOb lors du travail sur le label.

La labellisation est aujourd'hui en place et prend en compte les enjeux du site Natura 2000.

- **Opération 33.3 : Participer à la mise en place d'une démarche prospective « quelle gestion des marais salés dans 10-15 ans ? »**

Description : Engager une démarche de prospective sur la gestion des marais salés sur la base du travail d'analyse de l'utilisation pastorale mené par l'université de Rennes I et dans le but d'alimenter le DobOb et les modalités des AOT pastorales.

Type d'intervention : Etude 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : AMIV, Groupements d'éleveurs, services de l'Etat, collectivités concernées, chambres d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, structure animatrice du DocOb, Conservatoire du littoral, scientifiques, etc.

Description des réalisations :

L'opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

- **Opérations 33.4 à 33.6**

Description des opérations et des réalisations :

N°	Opération	Priorité	Type	Réalisation	Remarques
33.4	Restaurer le haut et le moyen schorre par la fauche, le broyage et/ou le pâturage	★★★	Travaux 		Ces opérations ont été réalisées dans le cadre du déploiement des MAEC
33.5	Etablir des exclos de pâturage sur le moyen schorre ou le haut schorre	★★★			
33.6	Etudier les différentes possibilités de conduite dirigée du pâturage ovin	★★			



Opération 33.7 : Suivre l'évolution des différentes formations végétales des marais salés et l'efficacité des mesures de restauration

Description : Renouveler la cartographie des marais salés tous les 6 ans afin d'interpréter les évolutions et d'en dégager des mesures de gestion adaptées et suivre plus précisément les secteurs bénéficiant d'une gestion issue des opérations précédentes.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Etude 📖

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, Université de Rennes I, CBNB, associations d'éleveurs, Services de l'Etat, Conservatoire du littoral, ONCFS, INAO, experts scientifiques, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Un suivi des habitats a été réalisé dans le cadre du renouvellement de la cartographie des habitats des prés salés en 2015 effectuée par l'Université de Rennes I.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Cependant les opérations de restauration des marais salés n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

Orientation n°4

Conserver la multifonctionnalité des cordons littoraux bretons

Action 4.1 : Assurer la préservation du patrimoine et le maintien de la dynamique des cordons coquilliers et de leurs milieux adjacents

Habitats et espèces concernés : Végétation annuelle des laisses de mer, végétations pionnières à Salicornes, prés salés, lagunes côtières, dunes embryonnaires, dunes blanches, dunes grises, avifaune, Renouée de Ray, Elyme des sables, Chou marin, Statice normand.

Secteurs concernés : Ensemble de la frange littorale entre la Chapelle Sainte-Anne et Saint Méloir des Ondes.

▪ **Opération 41.1 : Adapter les aménagements et les usages du littoral en fonction des enjeux de conservation des cordons littoraux**

Description : Dans le but de préserver les cordons littoraux, encadrer et accompagner les activités, mesures de gestions, projets susceptibles d'avoir un impact sur ceux-ci.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Veille et suivi ,

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, DDTM, DREAL, collectivités territoriales.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

La mise en place du dispositif d'évaluation des incidences a permis de veiller à l'innocuité des différentes manifestations sportives et projets vis-à-vis des cordons littoraux.

De plus, ces espaces fragiles ont été mis en défens lors de la plupart des manifestations afin de préserver le patrimoine naturel.

Cette opération est partiellement réalisée car elle n'est pas terminée, les évaluations d'incidences doivent se faire à chaque nouveau projet.

▪ **Opération 41.2 : Promouvoir les solutions alternatives à l'extraction de sables coquilliers**

Description : Afin de réduire l'exploitation des sables coquilliers pour l'amendement des cultures légumières, mettre en avant d'autres matériaux, tels que la tanguie.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Communication 

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : DDTM, Conservatoire du littoral, Chambre d'agriculture, DREAL, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'extraction des sables coquilliers est aujourd'hui interdite.

▪ **Opération 41.3 : Suivre les populations d'espèces animales et végétales patrimoniales**

Description : Mettre en place des suivis propres aux espèces des cordons littoraux (Renouée de Ray, Elyme des sables, Chou marin, Stative normand, Gravelot à collier interrompu, Echasse blanche) afin de connaître leur répartition, leur évolution, leur sensibilité.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Etude 📖

Priorité : ★

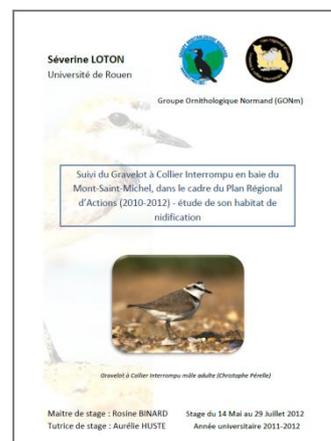
Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, Conservatoire du littoral, CNRS et MNHN de Dinard, Bretagne Vivante, Maison de baie du Vivier-sur-Mer, fédération de chasseurs.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

Description des réalisations :

Certaines espèces, notamment les oiseaux nicheurs, ont fait l'objet de suivis réguliers. C'est le cas du Gravelot à collier interrompu, qui a été suivi dans le cadre de son Plan régional d'Action.

Cependant, la flore des cordons littoraux n'a pas bénéficié de suivis dédiés systématiques.



▪ **Opération 41.4 : Mettre en place des supports de sensibilisation sur la grande richesse et fragilité de ces milieux**

Description : En complémentarité avec l'opération 12.5, développer des supports spécifiques aux cordons littoraux pour sensibiliser à leur fragilité et les comportements à adopter.

Type d'intervention : Communication 🗣️

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AIMIV, Collectivités, Conservatoire du littoral, Maisons de baie, associations locales, etc.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 😊

Description des réalisations :

Des actions de sensibilisation et de communication ont été ponctuellement menées :

- Une équipe de surveillance (éco-gardes) a été mise en place et a permis d'informer les usagers ;
- La maison de baie de Cherrueix a assuré un relai d'information sur les cordons littoraux ;
- Bretagne vivante a été en charge du PRA Gravelot à collier interrompu et a, dans ce cadre, mené des actions de sensibilisation sur l'espèce ;
- Le Conservatoire du littoral a intégré les cordons littoraux dans la plaquette sur les bonnes pratiques dans la baie

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Orientation n°5

Optimiser la gestion écologique du massif dunaire de Dragey et de son marais arrière littoral « la Claire Douve »

Action 5.1 : Orienter ou limiter tout facteur de fragilisation des milieux dunaires

Habitats et espèces concernés : Végétation annuelle de laisses de mer, dunes embryonnaires, dunes blanches, dunes grises, dépressions humides intradunales, Triton crêté, Barbastelle d'Europe, Gravelot à collier interrompu, Tadorne de Belon, Elyme des sables, Rainette verte et Crapaud calamite.

Secteurs concernés : Dunes de Dragey

Opération 51.1 : Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages

Description : Informer et sensibiliser sur la réglementation et la fragilité du milieu dunaire et veiller à son respect surtout vis-à-vis des prélèvements de sable et dépôts sauvages en partenariat avec les communes et le garde du littoral.

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍, Communication 🗣️

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, communes et communauté de communes.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Le Conservatoire du littoral a procédé, en collaboration avec le SyMEL, à la fermeture physique des lieux où les prélèvements ou dépôts avaient été observés sur les terrains dont il est propriétaire.

Opération 51.2 : Préciser le statut et l'état de conservation des habitats dunaires

Description : Afin d'adapter plus finement la gestion des milieux dunaires, étudier l'état de conservation des habitats dunaires. En effet, plus de la moitié de la surface de la dune subit une charge pâturage favorisant l'enrichissement du sol, ce qui est défavorable pour les espèces caractéristiques des dunes.

Type d'intervention : Etude 📄

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, Conservatoire du littoral, SyMEL, CBNB.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

Cette opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable



Opération 51.3 : Renforcer la conduite d'un pâturage dunaire extensif et restaurer les prairies dunaires

Description : Après avoir mené un diagnostic des modes de pâturage et de leurs impacts sur la dune (conjointement avec l'opération 51.1), mettre en place, dans un premier temps avec les MAE, un pâturage extensif permettant de restaurer les prairies dunaires. En second lieu, appliquer le pâturage extensif aux terrains Cdl.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Etude 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, propriétaires, agriculteurs, chambre d'agriculture, DREAL, DDTM.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Lors de l'acquisition de terrains sur les dunes de Dragey, le Conservatoire du littoral met en place une AOT sur le terrain acquis précisant notamment l'allègement du chargement du bétail à l'hectare. De plus, le Conservatoire a travaillé à la mise en place d'îlots agricoles plus larges permettant de baisser le chargement sur les parcelles. Le chargement pourrait cependant être encore diminué afin d'obtenir de meilleurs résultats concernant l'état écologique des prairies dunaires. Enfin, le SyMEL a réalisé un diagnostic agricole du secteur en 2014.

▪ **Opération 51.4 : Restaurer et entretenir les mares et les dépressions humides intra dunaires**

Description : Dans l'objectif de renforcer la population de triton crêté, rouvrir et rajeunir les milieux en cours d'atterrissement par curage, décapage ou gestion de la végétation en réfléchissant à l'interconnexion des mares.

Type d'intervention : Travaux , Etude 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

Cette opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 51.5 : Etudier avec les parties prenantes la réduction du nombre de pistes d'entraînement au sein de la dune blanche**

Description : Suite au constat de l'impact négatif de la pratique équestre sur la dune, mener une réflexion avec les acteurs concernés pour concilier la préservation des habitats dunaires (réduction du nombre de pistes) et l'activité équestre.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : DDTM, professionnels de l'équitation, conservatoire du littoral, DREAL, collectivités territoriales.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Un travail important de réduction du nombre de pistes d'entraînement sur la dune a été mis en œuvre avec la proposition d'une AOT par la DDTM et une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.



▪ **Opération 51.6 : Etendre la zone de préemption à l'ensemble du périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral et poursuivre l'effort d'acquisition**

Description : Afin de renforcer l'intervention du Conservatoire du littoral et la mise en place de pratiques agricoles respectueuses du patrimoine naturel du site, mettre en place une zone de préemption sur son périmètre d'intervention.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, communes.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

La zone de préemption a été créée sur le périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral pour la commune de Dragey puis elle a été étendue à la commune de Saint Jean le Thomas.

Cartographie de l'extension de la zone de préemption aux communes de Dragey et de Saint-Jean-le-Thomas



Orientation n°6

Optimiser la gestion écologique des falaises maritimes de Carolles - Champeaux

Action 6.1 : Maintenir et restaurer les habitats remarquables des falaises maritimes et leurs milieux associés par des modes de gestion différenciés

Habitats et espèces concernés : Landes sèches atlantiques, falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, des pelouses aérohalines et des pelouses rases des contacts pelouses aérohalines-landes, mégaphorbiaies hydrophiles, Oseille des rochers, Fauvette pitchou.

Secteurs concernés : Falaises de Carolles-Champeaux

Opération 61.1 : Expérimenter le rajeunissement de la lande sur les falaises maritimes exposées

Description : Etudier les possibilités de rajeunissement de la lande basse sur les falaises et expérimenter sur des placettes tests qui feront l'objet de suivis botaniques.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL.

Description des réalisations :

Cette opération n'a pas été menée.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 61.2 : Contenir la dynamique de la lande à fougère aigle et la fruticée

Description : Afin de contrer la fermeture des milieux, intervenir pour ré-ouvrir les fourrés et ptéridaies ou restaurer des landes relictuelles.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, communes.

Description des réalisations :

Des travaux ont été réalisés ponctuellement par le SyMEL. Aujourd'hui, la non-intervention est préconisée sauf sur des secteurs où il y a un fort besoin de restauration.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable



Opération 61.3 : Expérimenter la mise en place un pâturage extensif de restauration et d'entretien de la lande

Description : Installer un pâturage d'entretien sur la lande à l'aide d'un diagnostic préalable qui permettra de définir le chargement, les races d'animaux, etc.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, communes.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

Cette opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 61.4 : Maintenir la mégaphorbiaie de la vallée du Lude et lutter contre les espèces invasives

Description : Prolonger les efforts fournis par le SyMEL pour favoriser le développement de la mégaphorbiaie

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SyMEL, communes.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Le SyMEL organise périodiquement des chantiers d'ouverture et des chantiers de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya dans le fond de la vallée du Lude afin de favoriser la mégaphorbiaie.



Orientation n°7

Optimiser la gestion écologique du bois d'Ardennes

Action 7.1 : Pérenniser une gestion forestière favorable aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Habitats et espèces concernés : Petit Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Vespertillon à oreilles échanquées, forêts alluviales, chênaies, landes humides, mégaphorbiaies.

Secteurs concernés : Essentiellement le bois d'Ardenne, secondairement les falaises de Carolles-Champeaux.

- **Opération 71.1 : Privilégier un choix de gestion du bois d'Ardenne qui soit favorable aux chiroptères d'intérêt communautaire**

Description : Faire prendre en compte dans la gestion forestière du bois d'Ardenne des recommandations favorables aux chiroptères : favoriser un temps de révolution plus important, privilégier le traitement en futaie irrégulière, conserver des îlots de sénescence, réduire les volumes de bois exploités, etc.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★★★

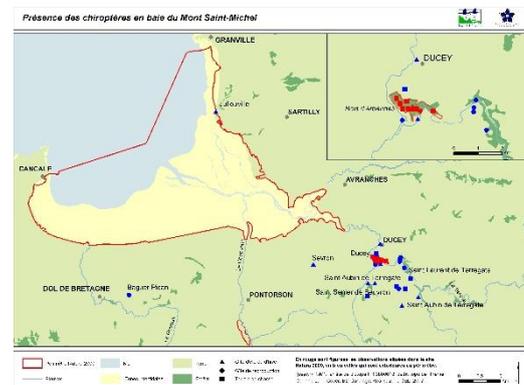
Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, ONF, département de la Manche, GMN, GON commune de Ducey.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Des expertises dédiées ont été réalisées par le GMN et ont permis la proposition d'un plan d'action en faveur des chiroptères. Certaines des actions proposées ont été intégrées dans le plan de gestion forestier du bois d'Ardenne telles que le martelage ciblé et la gestion différenciée des boisements.



Cartographie de présence des chiroptères dans la Baie
Réalisée par le GMN (2007)

- **Opération 71.2 : Pérenniser et développer un réseau d'arbres à cavités, dépérissants, sénescents ou morts**

Description : Conserver des arbres à cavités et des chandelles pouvant accueillir des gîtes potentiels afin de créer un réseau d'arbres sénescents. Cette opération devra s'accompagner d'un suivi de l'utilisation de ces arbres et d'actions de communication sur l'évolution paysagère liée à cette opération.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★★★

Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, ONF, département de la Manche, GMN, GON commune de Ducey.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Des expertises dédiées ont été réalisées par le GMN et ont permis la proposition d'un plan d'action en faveur des chiroptères. Certaines des actions proposées ont été intégrées dans le plan de gestion forestier du bois d'Ardenne.

▪ **Opération 71.3 : Maintenir la lande humide et les dépressions à sphaignes**

Description : Continuer les opérations entreprises par le SyMEL : réouverture, étrepage expérimental, obstruction de drains, éclaircie du taillis, fauche avec exportation. Cette opération est dépendante des orientations de gestion choisies sur le long terme (degré de naturalité de la forêt).

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, ONF, Manche

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Les choix de gestion ayant été réorientés vers la non-intervention sauf dans des cas particuliers, l'opération n'a pas été poursuivie.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 7.2 : Maintenir la capacité d'accueil pour les chiroptères sur le site Natura 2000 et sa périphérie

Habitats et espèces concernés : Petit Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Vespertillon à oreilles échanquées, forêts alluviales, chênaies, boisements, prairies fauchées et/ou pâturées, bâtiments.

Secteurs concernés : Bois d'Ardennes, falaises de Carolles-Champeaux, marais de la Claire-Douve, dunes de Dragey.

▪ **Opération 72.1 : Rechercher et conserver les colonies de reproduction anthropophiles**

Description : Localiser les colonies de reproduction anthropophiles à l'aide de détecteurs d'ultrasons ou de radiopistage puis engager des réflexions avec les acteurs locaux pour assurer la pérennité des colonies et éventuellement prévoir des aménagements légers.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Etude 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : GMN, collectivités territoriales, particuliers, SyMEL.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

Plusieurs expertises ont été réalisées par le GMN sur différents secteurs : la mare de Bouillon, le marais de la Claire-Douve.

▪ **Opération 72.2 : Identifier, maintenir et créer les gîtes favorables à l'installation de colonies de chiroptères**

Description : Identifier des gîtes favorables aux chiroptères dans un rayon de 5 km autour du site Natura 2000 et les aménager si possible afin de favoriser l'installation de colonies.

Type d'intervention : Etude , Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : GMN, collectivités territoriales, particuliers, SyMEL.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Le GMN suit les gîtes artificiels installés depuis 2007-2008 dans le bois Dardenne. Une colonie de reproduction importante de Murin de Natterer est présente dans un des gîtes. C'est à ce jour la seule colonie de chauves-souris connue en Normandie dans un gîte artificiel.

▪ **Opération 72.3 : Préserver les habitats de chasse contigus au massif forestier du bois d'Ardennes**

Description : Mettre en place des mesures, notamment des MAE, afin de favoriser des pratiques d'élevage extensives autour du bois d'Ardennes et permettre aux chiroptères de bénéficier de ressources trophiques suffisantes.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Travaux 

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : SAGE, Conservatoire du littoral, agriculteurs, GMN, collectivités territoriales, chambre d'agriculture.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Description des réalisations :

Dans le cadre de la stratégie d'acquisition du département de la Manche, les prairies limitrophes du bois d'Ardennes font l'objet d'acquisitions ponctuelles permettant ainsi de maintenir des terrains de chasse favorables aux chiroptères.

Aucune MAEC n'a été mise en place.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 72.4 : Maintenir et créer des corridors écologiques**

Description : En articulation avec l'opération 14.6 « Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial », favoriser le maintien ou la création de linéaires boisés reliant les habitats favorables aux chiroptères.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Associations syndicales de boisement, SAGE, Conservatoire du littoral, agriculteurs, collectivités territoriales, chambre d'agriculture.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

La mise en œuvre de cette opération est complexe à évaluer car elle relève d'initiatives ponctuelles. Il est donc difficile d'avoir une bonne visibilité sur sa réalisation.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 72.5 : Informer et sensibiliser la population locale sur les chauves-souris**

Description : Informer la population locale sur les chiroptères, leur fragilité et comment les favoriser par l'édition de plaquettes, d'articles de presse, l'animation de sorties de découverte, etc.

Type d'intervention : Communication 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, GMN, collectivités territoriales, offices du tourisme, associations.

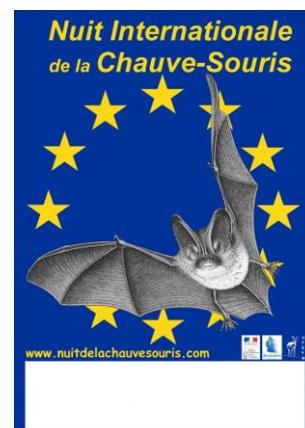
Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

Le Groupe Mammalogique Normand est intervenu ponctuellement auprès des collectivités locales et a proposé des sorties thématiques.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable



Orientation n°8

Encourager la protection et la restauration
des zones humides périphériques de la baie

Action 8.1 : Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement

Habitats et espèces concernés : Lacs eutrophes naturels, rivières, mégaphorbiaies hydrophiles, Flûteau nageant, Saumon atlantique, Lamproie marine, Chabot, avifaune.

Secteurs concernés : Ensemble des marais périphériques du site Natura 2000 (Marais de Dol-Châteauneuf, marais du Couesnon, marais du Vergon, marais de la Claire-Douve et mare de Bouillon).

■ Opération 81.1 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec les dispositifs de gestion existants sur les marais

Description : Renforcer et mutualiser les efforts entrepris sur les différents marais concernés par des programme de gestion ou restauration des zones humides (veiller à l'adéquation de la gestion avec les enjeux du DocOb, déployer les outils Natura 2000, etc.).

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Gestionnaires des sites, Conservatoire du littoral, SAGEs, Région Bretagne, fédération de chasse d'Ille-et-Vilaine, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Cette opération est considérée comme réalisée en raison de la prise en compte systématique des objectifs du DocOb dans les plans de gestion des zones humides concernées : le marais de Dol-Châteauneuf, les marais du Couesnon, le marais du Vergon, le marais de la Claire-Douve, la mare de Bouillon, etc.



■ Opération 81.2 : Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvus

Description : Susciter, encourager et accompagner des démarches ascendantes visant à une gestion écologique du territoire sur les marais non pourvus de dispositifs de gestion puis mobiliser les outils adéquats (maîtrise d'usage ou foncière).

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, SAGEs, Régions Bretagne et Normandie, Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, Agences de l'eau, etc.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

Plusieurs projets ont été et sont menés sur les marais :

- Un projet européen a été mené et un projet est en cours sur le marais de Châteauneuf (portage et gestion par la fédération de chasse 35)
- Une étude hydraulique a été réalisée sur le marais du Vergon (portage et gestion par l'ASA du Vergon) et a donné lieu à des travaux et un suivi annuel.
- La rédaction du plan de gestion de la mare de bouillon a été réalisée (portage et gestion par le CdI et le SyMEL)
- La rédaction du plan gestion du marais de la Folie a été menée (portage et gestion par le département 35)
- Une perspective de mise en place d'un dispositif sur le marais de Boucey est d'actualité (portage et gestion par le CdI et le SyMEL)

▪ **Opération 81.3 : Contribuer à l'identification des zones humides dans les PLU et les SCOT**

Description : Veiller au respect du patrimoine naturel d'intérêt communautaire lors de l'élaboration des documents de planification en mettant à disposition les données nécessaires sur les zones humides et lors de la mise en œuvre de ces documents.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Pays de Saint-Malo, Pays de la Baie, Conservatoire du littoral, SAGEs, communes, services de l'Etat, collectivités territoriales.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Description des réalisations :

Des actions de porter à connaissance du DocOb ont été réalisées ponctuellement auprès des porteurs de projets en réponse à des sollicitations directes. La structure animatrice n'a pas effectué de démarche « descendante » vis-à-vis des porteurs de projets mais a plutôt répondu à des besoins ponctuels.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Action 8.2 : Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques

Habitats et espèces concernés : Lacs eutrophes naturels, rivières, mégaphorbiaies hydrophiles, Flûteau nageant, Saumon atlantique, Lamproie marine, Chabot, avifaune.

Secteurs concernés : Ensemble des marais périphériques du site Natura 2000 (Marais de Dol-Châteauneuf, marais du Couesnon, marais du Vergon, marais de la Claire-Douve et mare de Bouillon).

▪ **Opération 82.1 : Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique (Folie et Vergon)**

Description : Permettre la réalisation d'études hydrauliques sur les secteurs où la gestion des niveaux d'eau est garante de la fréquentation par les oiseaux d'intérêt communautaire (Marais de la Folie et marais du Vergon) en étudiant particulièrement les aménagements hydrauliques, les modes d'alimentation en eau et l'impact des activités.

Type d'intervention : Etude 

Priorité : ★★★

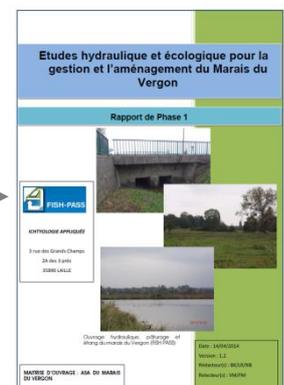
Maître d'ouvrage et partenaires : Syndicats de bassin, associations syndicales de propriétaires, autres propriétaires, Conservatoire du littoral, SAGEs, DDTM, ONEMA, communes.

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

L'opération est réalisée :

- L'étude hydraulique du marais de la Folie a été réalisée en 2010 et a été suivie de l'élaboration d'un plan de gestion en 2015 ;
- L'étude hydraulique du marais du Vergon a été réalisée en 2014-2015 et a donné lieu à des travaux et un suivi des aménagements réalisés.



▪ **Opération 82.2 : Mettre en place une gestion hydraulique concertée (Aucey-Boucey, Folie, Vergon et Claire-Douve)**

Description : Mettre en place des comités de gestion sur certains marais afin de réunir tous les acteurs concernés et mettre en place des outils de gestion de l'eau, tels que les règlements hydrauliques et concilier les différents usages et le patrimoine naturel.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Syndicats de bassin, associations syndicales de propriétaires, autres propriétaires, Conservatoire du littoral, SyMEL, SAGE, DDTM, ONEMA, communes.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

La gestion hydraulique concertée a été mise en place sur 3 marais et est à venir pour le marais d'Aucey-Boucey dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion du site.

- Un règlement hydraulique est en place sur le marais du Vergon ;
- Des travaux de restauration concertés ont été effectués sur le marais de la Claire-Douve en lien avec SMBCG ;
- Un volet hydraulique est intégré au plan de gestion du marais de la Folie (département 35)

▪ **Opération 82.3 : Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés**

Description : En adéquation avec les opérations 82.1 et 82.2, installer les aménagements permettant de suivre et de gérer les niveaux d'eau des marais concernés.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Syndicats de bassin, associations syndicales de propriétaires, autres propriétaires, Conservatoire du littoral, SyMEL, SAGEs, DDTM, ONEMA, communes.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Description des réalisations :

Des aménagements ont été opérés en fonction des projets :

- A la suite de l'étude hydraulique sur le marais du Vergon, des travaux ont été réalisés ;
- Des travaux inscrits au plan de gestion ont été menés sur la mare de Bouillon ;
- Des travaux de restauration ont été réalisés sur le marais de la Claire-Douve (mise en défens, mise en place de fascines)

▪ **Opération 82.4 : Elargir les canaux annexes avec création de pentes douces**

Description : Cette opération se justifie afin de créer des secteurs en eau permanents plus importants et pour contrôler les inondations dans les prairies humides et permettra également de favoriser l'installation d'une flore héliophyte, d'oiseaux et d'amphibiens.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Syndicats de bassin, associations syndicales de propriétaires, autres propriétaires, Conservatoire du littoral, SyMEL, SAGEs, DDTM, ONEMA.

Description des réalisations :

L'élargissement des canaux a été réalisé dans certains marais, notamment les marais de Sougéal et de la Claire-Douve.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 82.5 : Poursuivre les travaux pour l'aménagement des drains sur le Marais de la Claire-Douve**

Description : Continuer les travaux engagés par le SyMEL sur le marais de la Claire-Douve visant à accroître les entrées d'eau : recréer des fossés, les élargir et les raccorder.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, Conservatoire du littoral

Niveau de réalisation : Réalisée 

Description des réalisations :

L'opération est réalisée à la suite de chaque acquisition effectuée par le Conservatoire du littoral.



Action 8.3 : Assurer une gestion des habitats naturels favorable au maintien et à l'accueil de l'avifaune remarquable des marais périphériques

Habitats et espèces concernés : Lacs eutrophes naturels, rivières, mégaphorbiaies hydrophiles, Flûteau nageant, Saumon atlantique, Lamproie marine, Chabot, avifaune.

Secteurs concernés : Ensemble des marais périphériques du site Natura 2000 (Marais de Dol-Châteauneuf, marais du Couesnon, marais du Vergon, marais de la Claire-Douve et mare de Bouillon).

Description des réalisations :

N°	Opération	Priorité	Type	Réalisation
83.1	Préserver la végétation palustre et éviter l'érosion des berges par la pose de clôtures sur les rives des ruisseaux et fossés	★★	Travaux 	 Aménagements réalisés sur le marais de la Claire-Douve (mise en défens de l'accès au lit mineur)
83.2	Créer des rives en pentes douces	★★		 Opération réalisée sur les marais de Sougeal et de Châteauneuf.
83.3	Soutenir et encourager un entretien écologique des étangs et mares	★★★		 Opération réalisée sur les marais de Sougeal et de Châteauneuf.
83.4	Maintenir, restaurer et envisager les possibilités d'extension des roselières	★★		 Mesures compensatoires « roselières » suite au RCM : près de l'hôpital, marais Châteauneuf, marais de la Claire Douve, roselière de Genêts
83.5	Contrôler les saulaies dans les secteurs où leur extension est problématique	★★		 Opération réalisée sur les marais de Sougeal et de Châteauneuf.
83.6	Expérimenter la mise en défens de certains secteurs favorables à l'avifaune	★		 Réalisée sur les marais de Sougeal et de la Claire-Douve



Exemple de mise en défens sur le lit mineur de la Claire-Douve (83.1)

Orientation n°11

Concourir à la conservation des colonies
d'oiseaux marins nicheurs des îlots marins

Action 11.1 : Maintenir et renforcer la capacité d'accueil des îlots des populations d'oiseaux marins nicheurs

Habitats et espèces concernés : Grand Cormoran, Cormoran huppé, Aigrette garzette, Tadorne de Belon, Goéland argenté, Goéland marin.

Secteurs concernés : Ilot de Tombelaine, île des Landes, île du Châtellier, rocher du Herpin.

- **Opération 111.1 : Poursuivre l'effort d'acquisition du Conservatoire du littoral (rocher du Herpin, îlot de Tombelaine)**

Description : Accompagner la politique d'acquisition du Conservatoire du littoral sur les îles et îlots afin de permettre l'élaboration de plans de gestion notamment.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : Conservatoire du littoral, services de l'état, SyMEL, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'opération est réalisée car le Rocher du Herpin et l'îlot de Tombelaine sont désormais propriété du Conservatoire du littoral, l'île des Landes l'était déjà avant l'écriture du DocOb.

- **Opération 111.2 : Restaurer l'attractivité des sites de nidification par l'entretien des milieux**

Description : Après validation par les différents acteurs concernés, engager des travaux de débroussaillage sur certains secteurs des îles et îlots afin de les rendre plus attractifs pour l'avifaune.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, associations naturalistes, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Opération 111.3 : Envisager les modalités de régulation des prédateurs sur les îlots

Description : Permettre le financement d'opérations de dératisation/d'élimination des prédateurs sur les îlots et mener des réflexions préalables sur les modalités d'éradication.

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : SyMEL, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, associations naturalistes, Conservatoire du littoral.

Description des réalisations :

Des actions d'élimination des prédateurs ont été réalisées ponctuellement sur l'îlot de Tombelaine et sur l'île des Landes.

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée

**Justification :**

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Orientation n°12

Concourir à la conservation des populations
de poissons migrateurs

Action 12.1 : Favoriser la libre circulation et le maintien de la capacité d'accueil des poissons migrateurs

Habitats et espèces concernés : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, replats boueux ou sableux exondés à marée basse, estuaires, rivières, Lamproie marine, Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Grande Alose, Alose feinte, Saumon atlantique.

Secteurs concernés : Ensemble de l'espace marin compris dans le site Natura 2000, estuaires de la Sée, de la Sélune, du Couesnon et du Thar, méandres de la Sélune en bordure du bois d'Ardennes.

Opération 121.1 : Accompagner la mise en œuvre des actions des PLAGEPOMI

Description : Soutenir et accompagner la mise en œuvre des plans de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) sur le site Natura 2000.

Type d'intervention : Instruction et collaboration , Cohérence réglementaire 

Priorité : ★ ★ ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, DIRM, préfectures marines, ONEMA, fédérations départementales des AAPMA, Bretagne Grands Migrateurs, représentants des pêcheurs de loisirs maritimes, porteurs de SAGE, Agences de l'eau, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Cette opération a été réalisée par la participation ponctuelle de la structure animatrice du DocOb aux travaux sur les PLAGEPOMI selon les besoins et sollicitations.

Opération 121.2 : Mener une étude sur le rôle des bassins versants de la baie et des estuaires pour l'Alose feinte et la grande alose

Description : Réaliser une étude sur la répartition et l'effectif des populations d'Alose feinte et de grande Alose qui fréquentent les bassins versants et la partie maritime du site Natura 2000. Cette opération est à relier avec les programmes existants (PLAGEPOMI, SAGE, etc.).

Type d'intervention : Etude 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : ONEMA, DREAL, SAGE, scientifiques, Conservatoire du littoral, Agences de l'eau.

Niveau de réalisation : Non réalisée



Description des réalisations :

Cette opération n'a pas été menée.

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 121.3 : Soutenir la mise en place d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Sélune sur le tronçon du bois d'Ardennes**

Description : Permettre la restauration et l'entretien des fonctionnalités de la Sélune pour les poissons migrateurs à travers un programme pluriannuel porté par la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie (anciennement communauté de communes de Ducey).

Type d'intervention : Travaux 

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie, SAGE Sélune, SyMEL, Conseil départemental de la Manche, ONF, AAPPMA, fédération de pêche.

Description des réalisations :

Nous avons peu de données sur la réalisation de cette opération. Selon le Syndicat Mixte du bassin versant de la Sélune, peu d'opérations seront mises en œuvre tant que la vidange et/ou l'effacement du barrage ne seront pas terminés

Niveau de réalisation : Partiellement réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

▪ **Opération 121.4 : Soutenir et accompagner le projet d'arrêté de protection de biotope préconisé par le SAGE Sélune**

Description : Permettre la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le tronçon de la Sélune au niveau du bois d'Ardennes, tel que préconisé par le SAGE Sélune.

Type d'intervention : Instruction et collaboration 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : DREAL, SAGE Sélune, Collectivités territoriales, ONEMA, SyMEL, Conservatoire du littoral, AAPPMA.

Description des réalisations :

L'arrêté n'a pas été pris.

Niveau de réalisation : Non réalisée 

Justification :

- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Orientation n°13

Concourir à la conservation des
populations de mammifères marins

Action 13.1 : Développer les connaissances sur les populations de mammifères marins

Habitats et espèces concernés : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau, replats boueux ou sableux exondés à marée basse, estuaires, rivières, Grand Dauphin, Phoque veau-marin, Phoque gris, Marsouin commun.
Secteurs concernés : Ensemble de l'espace marin compris dans le site Natura 2000 (à relier aux plans opérationnels des autres sites Natura 2000 marin de Bretagne et de Normandie, notamment les Iles Chausey).

Opération 131.1 : Poursuivre et développer les actions de suivis des phoques et du Grand Dauphin

Description : Afin de maintenir l'effort de veille sur les colonies de Phoques et de Grand Dauphin, soutenir les programmes de suivis existants et encourager l'homogénéisation de ces suivis et leurs application à une plus grande échelle que celle du site Natura 2000 (dans l'optique des aires marines protégées).

Type d'intervention : Veille et suivi 🔍

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AAMP, DREAL, CNRS/Université de la Rochelle, CRMM, Océanopolis,

Ifremer, Aérobaie, GECC, Al Lark, comités régionaux et locaux des pêches, sections régionales conchylicoles, associations de pêcheurs de loisirs, syndicat mixte de la Baie, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

Une étude a été réalisée par le GECC en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Baie.

Des suivis annuels des phoques veaux-marins et gris sont réalisés par le Syndicat Mixte BMSM en partenariat avec la DREAL.

Opération 131.2 : Mener une étude sur la définition d'un état des lieux initial du Grand Dauphin à l'échelle de son domaine vital

Description : Afin de mieux connaître les populations de Grand Dauphin et leurs comportements, engager une étude pour définir un état des lieux initial de l'espèce à l'échelle de son domaine vital (synthèse des données existantes, suivis standardisés, rôle des différents sites).

Type d'intervention : Etude 📖

Priorité : ★★

Maître d'ouvrage et partenaires : AAMP, CNRS/Université de la Rochelle, CRMM, Océanopolis, Ifremer, Aérobaie, GECC, Al Lark, comités régionaux et locaux des pêches, sections régionales conchylicoles, associations de pêcheurs de loisirs, syndicat mixte de la Baie, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'étude du GECC a permis de définir un état des lieux du Grand Dauphin dans le golfe Normand Breton. Le Programme d'Acquisition des Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins (PACOMM) développé par l'Agence des Aires Marines Protégées a également permis d'alimenter les connaissances sur le Grand Dauphin dans le golfe Normand Breton par le biais de campagnes d'observation aériennes et par le soutien aux programmes de suivis locaux.

▪ **Opération 131.3 : Poursuivre l'étude d'impact des usages sur la colonie de Phoques veaux-marins**

Description : Réalisée de 2004 à 2006, l'étude d'impact des usages sur la colonie de Phoques veaux-marins est à prolonger afin de définir si nécessaire une zone de quiétude notamment et de limiter l'impact des sports de nature sur celle-ci (cf 13.2).

Type d'intervention : Etude 

Priorité : ★

Maître d'ouvrage et partenaires : AAMP, DREAL, Maison de baie du Vivier-sur-Mer, CNRS/Université de la Rochelle, CRMM, Océanopolis, Ifremer, Aérobaie, GECC, Al Lark, comités régionaux et locaux des pêches, sections régionales conchylicoles, associations de pêcheurs de loisirs, syndicat mixte de la Baie, Conservatoire du littoral.

Niveau de réalisation : Réalisée



Description des réalisations :

L'opération a été réalisée à travers la mise en place d'un observatoire des usages en lien avec la colonie de phoques.